



---

# **Renforcement des capacités des acteurs pour la production et la commercialisation de la gomme arabique et de résines en Afrique**

---

## **Cas du Burkina Faso**

---

**Dr Patrice ZERBO**  
Burkina Faso  
GSM : +226 70 26 54 38 / 76 8683 00  
Email : patzerbo@yahoo.fr / patricezerbo@yahoo.com

Avril 2020

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFF	African Forest Forum
APFNL	Agence de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux
PFN	Politique Forestière Nationale
SDR	Stratégie de développement rural
PNGRF	Programme National de Gestion des Ressources Forestières
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
PADABII	Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PLCE / BN	Programme de Lutte Contre l'Ensemblement dans le Bassin du Niger
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
APEGA	Association des Professionnels Exportateurs de la Gomme Arabique
APEX Burkina	Agence pour la promotion des exportations du Burkina
CIFOR	Centre For International Forestry Research
CIGA	Comité Interprofessionnel de la Gomme Arabique
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CNSF	Centre National de Semences Forestières
DGEEVCC	Direction Générale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DPF/INERA	Direction des Productions Forestières / Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique
DTA/IRSAT	Département des Technologies Agroalimentaires/ Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
FAO	Organisation des nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFN	Inventaire Forestier National
IFN 2	2è Inventaire Forestier National
GER	Gommes Et Résines
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
NGARA	Network for Natural Gums and Resins in Africa
ONAC	Office National du Commerce Extérieur

ONG	Organisation non gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCESA	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
UE	Union Européenne
UNPEGA	Union Nationale des Professionnels Exportateurs de Gomme Arabique

## INDEX DES ESPECES CITEES

Familles	Espèces / CPV-BF Thiombiano et al., 2012	Espèces APG III (2009) ; Kyalangalilwa et al. (2013).
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia dudgeonii</i> Craib ex Holland	RAS
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia ehrenbergiana</i> Hayne	RAS
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia gourmaensis</i> A.Chev.	RAS
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia laeta</i> R.Br. ex Benth. Syn.: <i>Acacia senegal</i> var. <i>laeta</i>	<i>Senegalia laeta</i> (R.Br. ex Benth.) Seigler & Ebinger <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia_laeta">https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia_laeta</a>
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia nilotica</i> (L.) Willd. ex Delile	<i>Vachellia nilotica</i> (L.) P.J.H.Hurter & Mabb. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_nilotica">https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_nilotica</a>
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia tortilis</i> (Forssk.) Hayne Syn.: <i>Acacia raddiana</i> Savi	<i>Vachellia tortilis</i> (Forssk.) Hayne <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_tortilis">https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_tortilis</a>
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia senegal</i> (L.) Willd.	<i>Senegalia senegal</i> (L.) Britton <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia_senegal">https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia_senegal</a>
Fabaceae- Mimosoideae	<i>Acacia seyal</i> Delile	<i>Vachellia seyal</i> (Delile) P.J.H.Hurter <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_seyal">https://fr.wikipedia.org/wiki/Vachellia_seyal</a>
Combretaceae	<i>Combretum aculeatum</i> Vent.	
Combretaceae	<i>Combretum nigricans</i> Lepr. ex Guill. & Perr.	
Combretaceae	<i>Combretum molle</i> R.Br. ex G.Don	
Burseraceae	<i>Commiphora africana</i> (A.Rich.) Engl.	
Fabaceae- Caesalpinoideae	<i>Bauhinia rufescens</i> Lam.	
Fabaceae- Caesalpinoideae	<i>Daniellia oliveri</i> (Rolfe) Hutch. & Dalziel	
Burseraceae	<i>Boswellia dalzielii</i> Hutch.	
Malvaceae	<i>Sterculia setigera</i> Delile	<i>Sterculia setigera</i> Delile

## **TABLES DES MATIERES**

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>i</b>
<b>INDEX DES ESPECES CITEES.....</b>	<b>iii</b>
<b>Tables d'illustrations.....</b>	<b>vii</b>
1.1 Liste des tableaux.....	vii
1.2 Liste des figures .....	vii
1.3 Liste des planches.....	vii
<b>Resumé .....</b>	<b>viii</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Contexte de la gomme et résine au Burkina Faso .....	1
1.2 Contexte de l'appel de AFF et de NGARA.....	2
1.3 Description des objectifs.....	2
1.4 Méthodologie.....	3
<b>2. Rapport - Etat actuel de la filière gommages et résines au Burkina Faso.....</b>	<b>4</b>
2.1 Introduction générale.....	4
2.1.1 Méthodologie de travail.....	4
2.1.2 Sites d'étude.....	5
2.2 Ressources en gommages et résines au Burkina Faso .....	7
2.2.1 Description des espèces productrices de gommages et résines .....	7
2.2.1.1 Diversité d'espèces gommifères .....	7
2.2.1.2 Espèces productrices de résines .....	9
2.2.2 Zones de production des espèces gommifères au Burkina Faso .....	9
2.2.2.1 Aires de distribution des espèces productrices de gommages.....	9
2.2.2.2 Etat du potentiel des peuplements de gommiers.....	10
2.2.3 Impact du changement climatique sur les gommages.....	11
2.2.4 Statut de gestion des gommifères.....	11
2.2.4.1 Périodes de récolte de la gomme arabique .....	11
2.2.4.2 Sites de récolte de la gomme arabique .....	12
2.2.4.3 Quantité de gommages collectée .....	12
2.2.4.4 Temps mis pour la récolte de la gomme .....	13
2.2.4.5 Infrastructures de production, récolte et stockage.....	13
2.3 Types de gommages et résines.....	13
2.3.1 Gomme arabique .....	13
2.3.2 Résines.....	15

2.4	Acteurs et leurs rôles dans la production et le commerce des gommés et résines.....	15
2.4.1	Caractéristiques sociodémographiques des acteurs enquêtés.....	16
2.4.2	Acteurs clés et leurs rôles .....	17
2.4.2.1	Producteurs - cueilleurs .....	17
2.4.2.2	Collecteurs - commerçants .....	18
2.4.2.2.1	Collecteurs primaires .....	18
2.4.2.2.2	Collecteurs principaux.....	18
2.4.2.2.3	Grossistes - Exportateurs.....	19
2.4.2.3	Organisations paysannes .....	19
2.4.3	Autres parties prenantes .....	20
2.4.3.1	Ministère de l'Environnement et ses départements.....	20
2.4.3.2	Parténaires au développement.....	20
2.4.4	Organisations des acteurs de la filière gomme arabe.....	21
2.4.4.1	Interactions des acteurs de la filière gomme.....	21
2.4.4.2	Acteurs et maillons d'appartenance .....	23
2.5	Production, commerce et commercialisation des gommés et résines.....	24
2.5.1	Rentabilité économique de la gomme arabe pour les acteurs .....	24
2.5.1.1	Prix de la gomme de 2014- 2016.....	25
2.5.1.2	Recettes de ventes au niveau des ménages en 2018.....	25
2.5.1.3	Démarche qualité .....	26
2.5.1.4	Impact national .....	26
2.5.2	Valeur sociale de la gomme arabe et des gommiers .....	28
2.5.3	Au niveau industriel.....	29
2.6	Politiques nationales et des cadres institutionnels sur les gommés et les résines.....	30
2.6.1	Cadre politique et légal régissant la filière .....	30
2.6.1.1	Cadre politique et stratégique.....	30
2.6.1.2	Stratégie de Développement Rural.....	30
2.6.1.3	Programme National de Gestion des Ressources Forestières.....	30
2.6.1.4	Cadre légal et réglementaire de la filière gomme arabe .....	31
2.6.2	Cadre institutionnel de la gomme arabe au Burkina Faso .....	34
2.7	Besoins en formation des acteurs de la production des gommés et des résines .....	36
2.7.1	FFOM de la filière gomme arabe.....	36
2.7.1.1	Principales forces et opportunités.....	37
2.7.1.2	Principales contraintes et menaces de la filière .....	38

2.7.2 Besoins d'appui des acteurs par maillon de la filière .....	40
2.7.2.1 Au niveau de la production .....	40
2.7.2.1.1 Producteurs.....	40
2.7.2.1.2 Production.....	40
2.7.2.2 Au niveau de la commercialisation .....	41
2.7.3 Actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs .....	41
2.7.3.1 Au niveau des organisations de producteurs .....	41
2.7.3.2 Au niveau des services techniques.....	42
2.7.3.3 Au niveau des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) .....	43
2.7.3.4 Propositions pour la sécurisation et la gestion durable des peuplements ..	44
2.8 Recommandation .....	45
<b>3. Conclusion.....</b>	<b>46</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>47</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>50</b>

## Tables d'illustrations

### 1.1 Liste des tableaux

Tableau 1. Superficies et populations des régions de la zone d'étude .....	6
Tableau 2. Principales espèces pourvoyeuses de gommes au Burkina Faso .....	7
Tableau 3. Nombre approximatif des pieds de gommiers pourvoyeurs de gomme arabique en 2016 .....	10
Tableau 4 . Localisation des sites de récolte et nature du peuplement de <i>Senegalia senegal</i> .....	12
Tableau 5. Acteurs clés et leur maillon d'appartenance dans la filière gomme arabique .....	23
Tableau 6. Synthèse des catégories d'acteurs directs et leur rôles dans la filière gomme arabique .....	24
Tableau 7. Prix moyens (FCFA) du kilogramme de la gomme arabique .....	25
Tableau 8. Collectes et ventes annuelles de gomme arabique par ménage et par région .....	26
Tableau 9. Volume et valeur des exportations de la gomme arabique de 2005 à 2016 .....	27
Tableau 10. Répartition de valeurs ajoutées des acteurs .....	27
Tableau 11. Principaux secteurs utilisant la gomme arabique .....	29
Tableau 12. Analyse FFOM du maillon production /cueillette .....	36
Tableau 13. Analyse FFOM du maillon commercialisation .....	37
Tableau 14. Analyse FFOM du maillon transformation .....	37
Tableau 15. Maillon de la production .....	40
Tableau 16. Actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs directs .....	42

### 1.2 Liste des figures

Figure 1. Carte de localisation des régions d'étude au Burkina Faso .....	5
Figure 2. Découpage phytogéographique du Burkina Faso .....	7
Figure 3. Aires de distribution des peuplements naturels de <i>Senegalia senegal</i> .....	10
Figure 4. Schéma théorique de la chaîne de valeur .....	21
Figure 5. Schéma des relations entre les acteurs directs de la filière gomme arabique .....	22

### 1.3 Liste des planches

Planche 1. Photos des principaux gommiers du Burkina Faso .....	8
Planche 2. Photos de rameaux feuillés des principales espèces à résines .....	9
Planche 3. Photos de quelques nodules de gommes .....	14
Planche 4. Photos de quelques nodules de résines .....	15



## **Resumé**

Au Burkina Faso, la filière gommages arabiques et résines fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des autorités tant au niveau national qu'au niveau local. Cependant la filière traverse actuellement un marasme notoire et souffre de l'insuffisance de la qualité du produit dont le taux d'impureté atteint parfois 40%, des prix peu rémunérateurs et démotivants et d'un manque d'organisation efficace. Pourtant, le Burkina Faso dispose d'un potentiel gommier important et peut bien en tirer profit vu l'existence d'un marché international en croissance et d'une demande locale toujours insatisfaite. Au regard des informations et données mitigées sur la filière, du fait que les données de base dans le plan stratégique sectoriel soient largement dépassées, il est nécessaire de cerner la situation de référence de cette filière afin de faire des choix optionnels permettant de booster la filière.

La démarche mise en œuvre par African Forest Forest (AFF) et Network for Natural Gums and Resins in Africa (NGARA) pour la promotion des filières et chaînes de valeur, nécessite une bonne connaissance de la filière à travers l'établissement d'une situation de référence analytique. Cette situation de référence permettra non seulement de mieux orienter les interventions en faveur de la filière, mais également de faciliter l'évaluation des interventions dans le futur.

## 1. Introduction

### 1.1 Contexte de la gomme et résine au Burkina Faso

Dans les pays du Sahel, les produits forestiers non ligneux (PFNL) dont la gomme arabique et les résines jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté ([Guissou et al., 2012](#)).

Selon le Ministère de l'environnement et du Développement Durable ([MEDD, 2011](#)), c'est à partir des années 1970 que les premières initiatives ont été prises pour l'organisation de la collecte, de l'achat et de l'exportation de la gomme arabique au Burkina Faso. Ainsi en 1981, un projet a été initié par un opérateur privé en vue de créer la Société d'Exploitation des Gommiers de Haute-Volta (SODEGOMHV). Estimant que les revenus monétaires tirés du commerce de la gomme arabique pouvaient contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a lancé une campagne nationale de production de la gomme arabique en 1996.

Depuis lors, plusieurs projets et programmes de développement appuient la filière à des degrés variables. Ces différentes interventions, dont certaines sont orientées prioritairement vers les populations rurales des zones de peuplement de gommiers, ont contribué à améliorer les capacités de production. Il est de plus estimé que l'accroissement de la production de gomme arabique devrait permettre également d'augmenter la part du secteur forestier à la formation du Produit National Brut (PIB), une contribution encore marginale (3%) en 2004.

Sur les périodes 2005 à 2016, les exportations du pays ont évolué en dents de scie allant de 57 tonnes à 108 tonnes par an ([MEEVCC, 2016](#)). Actuellement, la filière gomme arabique traverse un marasme notoire. En effet, elle souffre de l'insuffisance de la qualité du produit dont le taux d'impureté atteignait parfois 40%, des prix peu rémunérateurs et démotivants et, d'un manque d'organisation efficace. Pourtant, le Burkina Faso dispose d'un potentiel gommier important et peut bien en tirer profit vue l'existence d'un marché international en croissance et d'une demande locale toujours insatisfaite. C'est dans ce contexte qu'un plan stratégique sectoriel (2011- 2016) bâti sur des données de base des années 2008 et 2009, a été élaboré.

Ainsi, différentes mesures ont été adoptées en faveur de la filière. Il s'agit principalement de:

- la création en 2008 de l'Agence de promotion des produits forestiers non ligneux (APFNL) avec pour missions, entre autres, l'élaboration, la coordination de la mise en oeuvre des stratégies de promotion de la valorisation des PFNL et l'appui au développement des filières des PFNL y compris la filière gomme arabique;

- l'adoption en 2010 d'une stratégie sectorielle pour la gomme arabique au Burkina Faso;
- l'octroi par différents projets, de subventions de l'ordre de 25% aux producteurs pour l'acquisition de matériel de saignée des gommiers, la réalisation d'infrastructures (magasins/comptoirs de gomme) et la mise à disposition de lignes de crédits aux collecteurs principaux. C'est le cas du Projet d'appui au développement de l'agriculture du Burkina – Phase 2 (PADAIL).

Au regard des informations et données mitigées sur la filière, du fait que les données de base dans le plan stratégique sectoriel soient largement dépassées, il était nécessaire de cerner la situation de référence de cette filière afin de faire des choix optionnels permettant de booster la filière.

## **1.2 Contexte de l'appel de AFF et de NGARA**

Les forêts et les arbres fournissent des biens et des services qui constituent des atouts essentiels pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Les contributions des forêts à l'adaptation au changement climatique sont d'une importance cruciale pour les écosystèmes des zones arides africaines, confrontés à de nombreux défis liés au climat, notamment une sécheresse récurrente, des régimes de précipitations irréguliers et maigres qui ont une incidence négative sur les moyens de subsistance des communautés dépendantes.

Pourtant, les forêts sèches sont dotées d'une riche diversité d'essences ligneuses, dont beaucoup sont connues pour produire une variété de produits forestiers non ligneux tels que des gommes et des résines commerciales. Ainsi, différents types de *Acacia*, *Boswellia*, *Commiphora*, *Senegalia*, *Vachellia* et d'autres espèces ligneuses exsudant les gommes et les résines (gomme arabique, encens, myrrh et hagar) sont exploités dans de nombreux pays où ils sont utilisés à diverses fins domestiques. Cependant, dans de nombreux pays africains, la production de gommes et de résines s'est avérée très inférieure au potentiel existant. C'est dans ce contexte que le Forum Forestier Africain (AFF) a eu l'intention d'étendre ses travaux sur diverses questions liées aux gommes et aux résines, y compris l'analyse de la chaîne de valeur dans certains pays ayant des forêts sèches.

## **1.3 Description des objectifs**

Cet appel a pour objectif de promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces de valeur ajoutée, d'améliorer les conditions de renforcement de la résilience au changement climatique pour les communautés dépendantes de ces produits, en améliorant leurs options de subsistance ainsi que les revenus nationaux et les opportunités d'emplois pour les acteurs et les pays producteurs de gommes et résines.

Spécifiquement, il s'agira pour le compte du au Burkina Faso :

- de faire un état de la situation de la ressource, de la production, de la commercialisation et des politiques de la filière des gommés et résines;
- d'estimer l'impact du changement climatique sur la ressource ;
- d'évaluer des besoins en formation des acteurs de la filière gommés et résines ;
- de publier les résultats obtenus qui sont fonctions de ces objectifs.

#### **1.4 Méthodologie**

En rapport avec les orientations contenues dans les termes de référence (TdR) de la mission et de l'atelier d'harmonisation de la méthodologie, la démarche méthodologique mise en œuvre a été participative, itérative et flexible. Elle a impliqué les principaux acteurs intervenants dans la filière gomme arabe et résine ainsi que les collectivités locales, les structures d'appui technique (services de l'environnement) et les personnes ressources.

Aussi, cette méthodologie a été axée sur deux (2) principales phases :

- phase d'harmonisation de la méthodologie qui inclue la rencontre de concertation, d'harmonisation sur la compréhension des TdR et de cadrage méthodologique avec le comité de suivi de l'étude et des acteurs, la recherche documentaire, l'affinement de la méthodologie, la préparation logistique ainsi que la conception et l'élaboration des outils de collecte des données ;
- phase d'investigation, de collecte, d'analyse des données et de rédaction du rapport.

## **2. Rapport - Etat actuel de la filière gommages et résines au Burkina Faso**

### **2.1 Introduction générale**

La démarche méthodologique mise en œuvre pour collecter nos données a été participative, itérative et flexible. Elle a impliqué les acteurs clés intervenants dans la filière gommages et résines ainsi que les parties prenantes que sont les collectivités locales, les structures d'appui technique de l'environnement et les personnes ressources.

#### **2.1.1 Méthodologie de travail**

La méthodologie adoptée pour ce travail a consisté tout d'abord une recherche documentaire qui a été effectuée sur la filière gomme arabique et résines au Burkina Faso. Elle nous a permis d'avoir un aperçu sur la filière, puis la justification du choix de la zone d'étude. Elle a été faite dans des centres de documentation et structures ci-après:

- le Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) ;
- la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) ;
- le Centre National des Semences Forestières (CNSF) ;
- le Centre De Documentation Agricole (CNDA) ;
- le Département des Technologies Alimentaires (DTA) ;
- les sites Web spécialisés via Internet ;
- les mémoires de soutenances dans les universités.

Après cette investigation, nous avons procédé à la collecte proprement dite des données. Un échantillon représentatif des acteurs a été réalisé de façon aléatoire dans chacune des régions d'étude. Ensuite nous avons procédé à des entretiens auprès de ces acteurs et, dans les principales zones de consommation dont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Les données pertinentes recueillies ont été analysées. Elles nous ont permis de comprendre la situation actuelle de la filière, de déterminer les progrès réalisés dans

la filière gomme et résine au Burkina Faso et de dégager les grandes tendances de l'évolution de spéculation.

L'approche chaîne de valeur a nécessité l'utilisation de plusieurs outils d'analyse dont les plus importants sont l'outil SWOT « *Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats* » ou FFOM « Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces » avec la prise en compte des acteurs de la filière gomme arabique et résine.

La nomenclature et la détermination des espèces productrices de gommages ou de résines ont été faites sur la base du Catalogues des plantes vasculaires du Burkina Faso (Thiombiano et al., 2012), des données de Angiosperm Phylogeny Group (APG III, 2009) soutenues par la publications sur la position phylogénétique et la révision de la classification des Acacia d'Afrique (Kyalangalilwa et al., 2013).

### 2.1.2 Sites d'étude

L'étude sur la filière de la filière gommages et résines au Burkina Faso a été circonscrite à sept (7) Régions administratives (Figure 1) où la production, la collecte, la commercialisation et l'utilisation sont les plus abondantes. Il s'agit des Régions administratives du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, du Centre, de l'Est et des Hauts-Bassins.

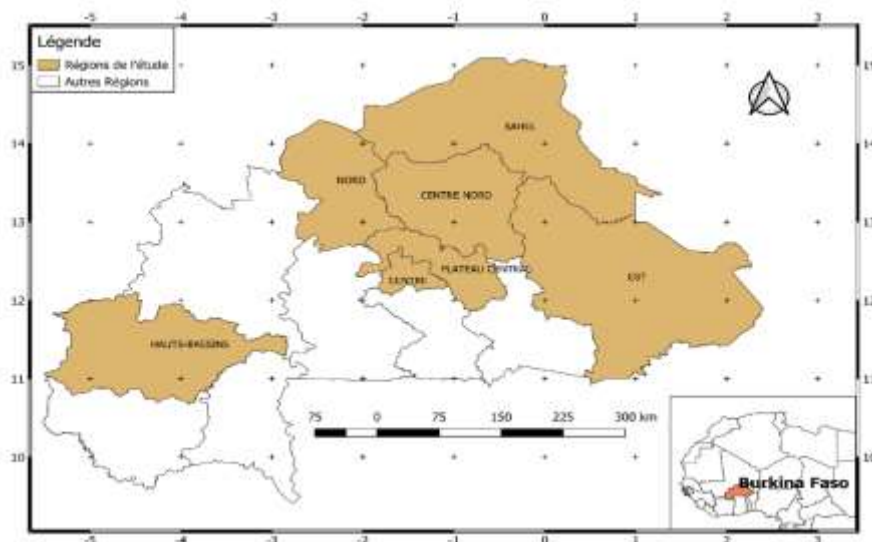


Figure 1. Carte de localisation des régions d'étude au Burkina Faso

Source : Zerbo (2019)

Cette zone s'étend sur une superficie de 154 320 km<sup>2</sup> soit environ 48% de la superficie totale du pays. Sa population s'élève à 10 628 318 habitants selon les estimations de l'INSD (2017). Le [tableau 1](#) suivant présente quelques statistiques sur les régions d'étude.

*Tableau 1. Superficies et populations des régions de la zone d'étude*

Régions	Chef-lieu	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population
<b>Sahel</b>	Dori	35 360	968 442
<b>Centre-Nord</b>	Kaya	19 840	1 212 284
<b>Nord</b>	Ouahigouya	16 199	1 185 7961
<b>Plateau Central</b>	Ziniaré	8 545	696 372
<b>Centre</b>	Ouagadougou	2 805	1 727 390
<b>Est</b>	Fada N'Gourma	46 228	1 212 284
<b>Hauts Bassins</b>	Bobo-Dioulasso	25 343	1 469 604
<b>Total</b>		<b>154 320</b>	<b>8 472 172</b>

Source : INSD (2017)

En rappel, le Burkna Faso est subdivisé en trois(3) grandes zones climatiques.

Du Nord au Sud, on rencontre :

- la zone sahélienne au Nord avec une pluviosité inférieure à 600 mm ;
- la zone nord-soudanienne, comprise entre 11°30' et 14° latitude Nord, avec une pluviosité variant entre 600 et 900 mm ;
- la zone soudanienne, située au Sud de 11°30' latitude Nord, avec une pluviosité de plus de 900 mm.

Les régions d'étude sont localisés dans la zone sahélienne et nord-soudanienne. Selon le découpage phytogéographique du Burkina Faso ([Guinko,1984](#)), elles appartiennent aux secteurs sahélien, sub-sahélien et nord-soudanien ([Figure 2](#)). La végétation du secteur sahélien strict est la steppe avec comme espèces caractéristiques *Acacia ehrenbergiana* Hayne, *Vachellia nilotica* (L.) P.J.H.Hurter & Mabb. (ex. *Acacia nilotica*), *Vachellia tortilis* (Forssk.) Hayne (ex. *Acacia tortilis*) et celle du secteur sub-sahélien, zone d'interférence (zone d'introggression) des espèces sahéliennes et soudaniennes ubiquistes, avec des espèces sahéliennes telles que *Senegalia senegal* (L.) Britton (ex. *Acacia senega*), *Bauhinia rufescens* Lam. Le

secteur sahélien à climat semi désertique est situé au Nord du 14<sup>e</sup> parallèle qui reçoit environ 400 à 600 mm de pluie par an. La saison des pluies a une durée moyenne de 3 à 4 mois. Le secteur sub-sahélienne à un climat tropical sec est situé entre le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> parallèle. Il reçoit une pluviométrie annuelle de 600 à 750 mm pour une durée de 4 mois. Le secteur nord-soudanien couvre la région centrale du pays entre 11°30' et 13° Nord. Il reçoit une pluviométrie comprise entre 750 et 1 000 mm pour une saison d'environ 4 à 5 mois.

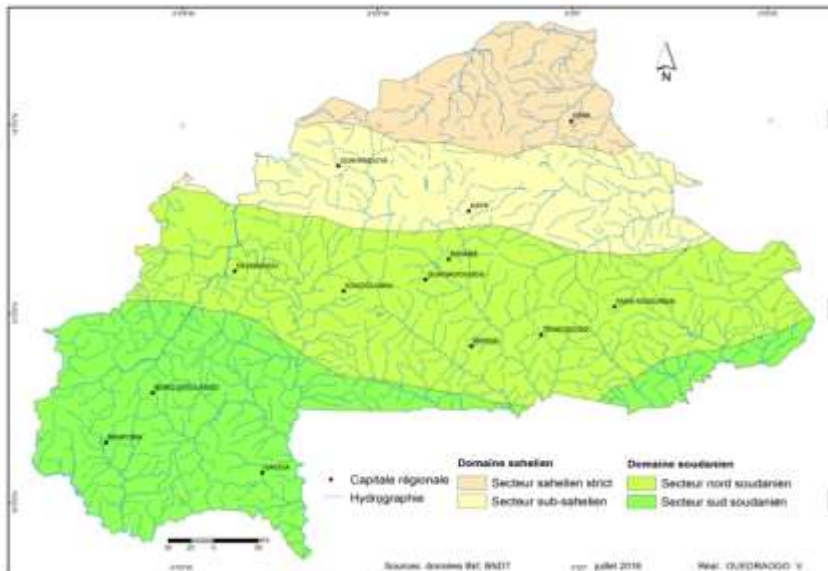


Figure 2. Découpage phytogéographique du Burkina Faso  
Source :Zerbo (2019 in Guinko (1984)

## 2.2 Ressources en gommés et résines au Burkina Faso

### 2.2.1 Description des espèces productrices de gommés et résines

#### 2.2.1.1 Diversité d'espèces gommifères

Tableau 2. Principales espèces pourvoyeuses de gommés au Burkina Faso

Familles	Espèces gommifères
Combretaceae	<i>Combretum aculeatum</i> Vent.
Combretaceae	<i>Combretum nigricans</i> Lepr. ex Guill. & Perr.
Combretaceae	<i>Combretum molle</i> R.Br. ex G.Don
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Acacia dudgeonii</i> Craib ex Holland
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Acacia ehrenbergiana</i> Hayne
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Acacia gourmaensis</i> A.Chev.
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Senegalia laeta</i> (R.Br. ex Benth.) Seigler & Ebinger



Fabaceae-Mimosoideae	<i>Senegalia senegal</i> (L.) Britton
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Vachellia nilotica</i> (L.) P.J.H.Hurter & Mabb.
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Vachellia tortilis</i> (Forssk.) Hayne
Fabaceae-Mimosoideae	<i>Vachellia seyal</i> (Delile) P.J.H.Hurter
Malvaceae	<i>Sterculia setigera</i> Delile

Source : Zerbo (2019)

Les espèces végétales productrices de gommes comestibles rencontrées au Burkina Faso (Tableau 2), appartiennent aux genres *Senegalia* (ex. *Acacia*), *Vachellia* (ex. *Acacia*), *Combretum* et *Sterculia*.

Ces espèces productrices de gomme arabique se différencient essentiellement par la taille de leurs feuilles, la forme et la position des épines, l'aspect des fleurs et la forme des gousses. Du fait de la similitude des caractères morphologiques (Planche 1), il existe souvent une confusion botanique entre certains gommiers en l'occurrence *Senegalia senegal*, *Senegalia laeta* et *Acacia dudgeonii*.

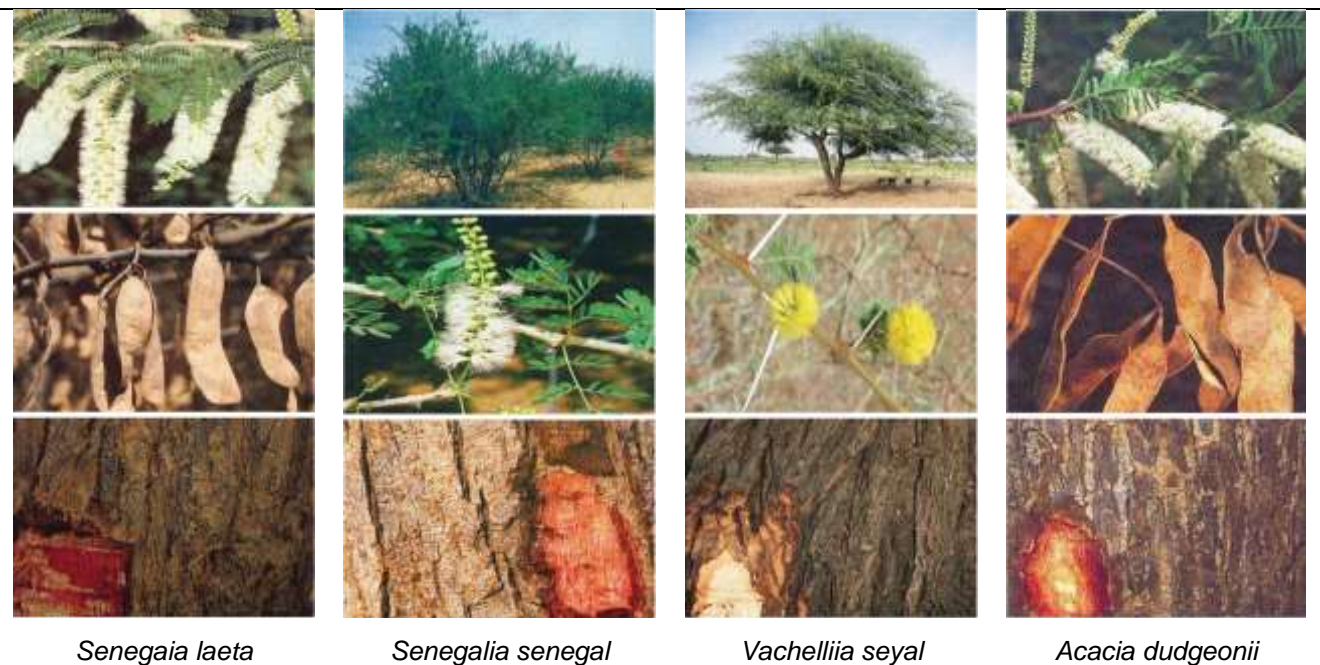
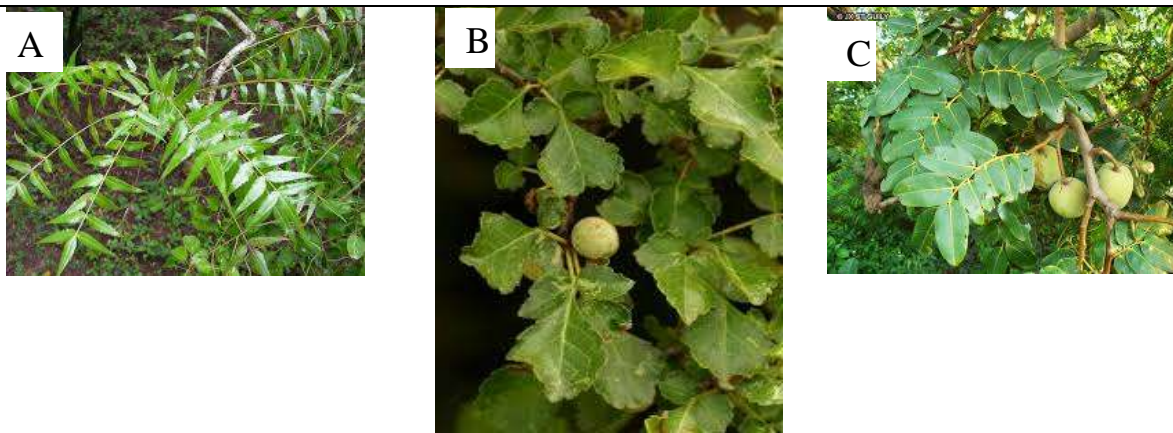


Planche 1. Photos des principaux gommiers du Burkina Faso

Source : Poda et al. (2009).

### 2.2.1.2 Espèces productrices de résines

Les espèces productrices de résines ([Planche 2](#)) sont *Commiphora africana* (A.Rich.) Engl., *Daniellia oliveri* Hutch., *Boswellia dalzielii* Hutch..



A : *Boswellia dalzielii*

B : *Commiphora africana*

C : *Daniellia oliveri*

[Planche 2](#). Photos de rameaux feuillés des principales espèces à résines

Source : [Wikipedia \(2019\)](#).

## 2.2.2 Zones de production des espèces gommifères au Burkina Faso

### 2.2.2.1 Aires de distribution des espèces productrices de gommages

Les aires de distribution des espèces gommifères se résument à celles de *Senegalia senegal*. Au cours du premier inventaire forestier national (IFN1) réalisé en 1997 ([Nikiéma et al., 1997](#)), les espèces gommifères s'étendaient sur 24 provinces, c'est-à-dire toute la bande Nord allant de la province des Banwa à l'Ouest, à la province de la Tapoa à l'Est du pays. Ainsi, les peuplements naturels de *S. senegal* se localisaient entre les parallèles 12° et 15° Nord ([Annexe 1](#)). Au cours du second inventaire forestier national (IFN2) ([MEEVCC, 2018](#)), l'aire de distribution naturelle des gommiers ne concernait que sept (7) régions à savoir le Sahel, la Boucle du Mouhoun, le Nord, le Centre-Nord, l'Est, le Centre-Ouest et le Plateau Central. ([Figure 3](#)). L'essentiel des pieds se trouve dans la région du Sahel (provinces du Yagha, du Séno, du Soum et de l'Oudalan) qui serait en tête avec environ 46% du total national suivi respectivement des régions de l'Est (8%) et du Nord (7%). Dans la région de l'Est, c'est la province de la Gnagna qui vient en tête, le Yatenga au Nord et le Yagha au Sahel.

Ce nouvel inventaire (INF2) confirme que la majorité des peuplements naturels de *Senegalia* et de *Vachellia* produisant de la gomme dure au Burkina Faso, est localisée dans la région du Sahel, tout en précisant que la majorité des superficies renfermerait des peuplements purs de *Senegalia laeta* et des peuplements mixtes de *S. senegal* et de *S. laeta*.

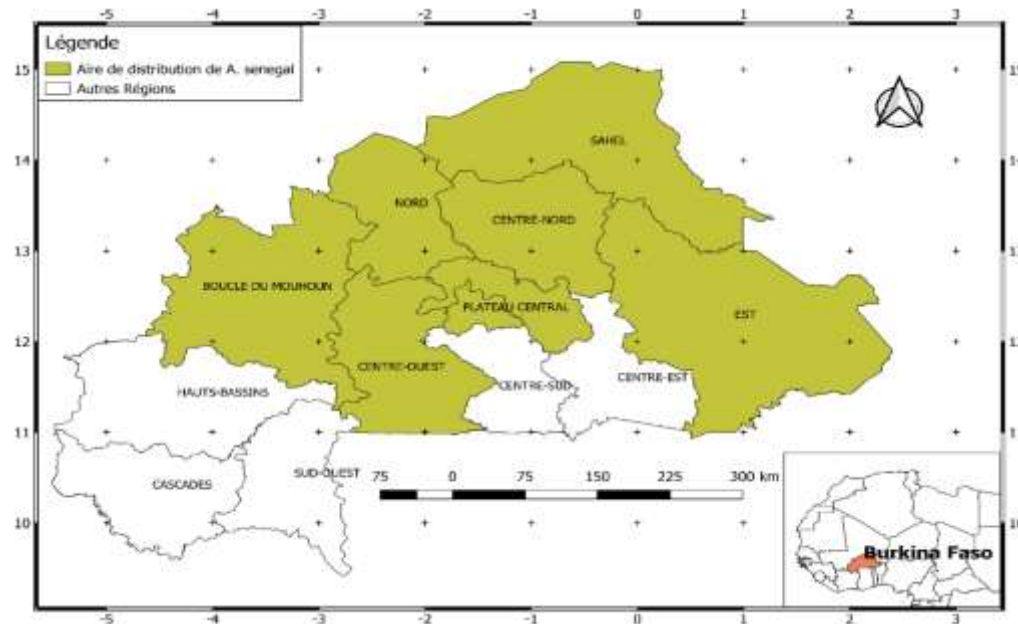


Figure 3. Aires de distribution des peuplements naturels de *Senegalia senegal*  
Source : INF2 (2018)

#### 2.2.2.2 Etat du potentiel des peuplements de gommiers

Les peuplements naturels de *S. senegal* au Burkina (Tableau 3) qui étaient estimés à 15 millions de pieds en 1997 (Nikiéma et al., 1997) sont estimés en 2016 à environ six (6) millions de pieds (INF2, 2018) sur la même superficie de 286 000 ha. Les pieds de *Acacia dudgeonii* sont d'environ 16 millions, cinq (5) millions pour *S. laeta* et 16,4 millions pour *Vachellia seyal* (INF2, 2018).

Tableau 3. Nombre approximatif des pieds de gommiers pourvoyeurs de gomme arabique en 2016

Espèces gommifères	Région du Sahel	Région de l'Est	Région du Nord	Total /pieds
<i>Acacia dudgeonii</i>	1 000 000	14 800 000	350 000	16 150 000
<i>Senegalia laeta</i>	3 900 000	1 300 000	150 000	5 350 000

Espèces gommifères	Région du Sahel	Région de l'Est	Région du Nord	Total /pieds
<i>Senegalia senegal</i>	4 400 000	800 000	780 000	5 980 000
<i>Vachallia seyal</i>	9 900 000	6 500 000	4 4 00 000	16 400 000
<b>Total / pieds</b>	<b>19 200 000</b>	<b>23 400 000</b>	<b>5 680 980</b>	<b>48 280 000</b>

Source : Zerbo (2019 *in* IFN2)

### 2.2.3 Impact du changement climatique sur les gomméraires

La plupart des personnes interviewées indique que les espèces pourvoyeuses de gomme ont connu une diminution du nombre de pieds. Cette opinion est confortée par les résultats de l'IFN2, qui confirment la diminution du nombre de pieds de gommiers passant de 15 millions en 1997 à 10 millions en 2016 sur la même superficie.

Pour les enquêtés, cette situation serait liée au vieillissement des pieds, à leur vulnérabilité et à la diminution des quantités de pluies. Elle serait également attribuable aux effets du changement climatique sur ces gomméraires. La pluviométrie et la température constituent les deux paramètres climatiques qui ont le plus grand impact sur les ressources et les principaux secteurs d'activités du fait de leur tendance évolutive et surtout de leur variabilité inter-annuelle et intra-saisonnière dans ces zones d'étude. En effet, la zone a connu au cours des deux décennies, une diminution importante des quantités d'eau selon le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH, 2017).

### 2.2.4 Statut de gestion des gommifères

#### 2.2.4.1 Périodes de récolte de la gomme arabique

On observe une grande variation des périodes de récolte de la gomme arabique suivant les régions. En effet, pour 75% des enquêtés de la région de l'Est, la principale période de récolte s'étend du mois de Janvier à Mars. Au nord, la récolte est essentiellement effectuée de Décembre à Mars (60% des enquêtés) et au Sahel, la récolte est pratiquée du mois d'Octobre à Avril.

Ainsi, la récolte est relativement plus précoce dans les régions du Nord et du Sahel par rapport à celle de l'Est qui est plus humide. En effet, la récolte doit se faire durant la saison sèche qui intervient plus précocement dans les deux premières régions.

#### 2.2.4.2 Sites de récolte de la gomme arabique

La récolte de la gomme arabique est réalisée sur différents sites selon les régions. Les principaux lieux de récolte de gommes arabiques sont les jachères, les champs personnels, les forêts villageoises, les forêts classées et les plantations au sein desquels des peuplements naturels et artificiels de gommiers ([Tableau 4](#)) ont été identifiés au cours de l'IFN2.

Dans les trois régions (Est, Nord, Shael), la distance moyenne entre le lieu de récolte et la résidence de l'exploitation est de 10 Km.

*Tableau 4 . Localisation des sites de récolte et nature du peuplement de *Senegalia senegal**

Régions	Provinces	Nature du peuplement
Sahel	Seno (Dori)	Artificiel
	Oudalan (Gorom-Gorom)	
	Oudalan (Gorom-Gorom)	Naturel
	Soum (Djibo)	
	Seno (Dori)	
	Yagha (Seba)	
Est	Komandjari (Gayéri)	Naturel
	Gnagna (Bogandé)	Artificiel
Nord	Yatenga (Ouahigouya)	Artificiel
	Yatenga (Ouahigouya)	Naturel
	Loroum (Titao)	Naturel
	Zondoma (Gourcy)	Naturel

Source :Zerbo (2019 in IFN2, 2018)

#### 2.2.4.3 Quantité de gommes collectée

Les résultats d'enquêtes montrent qu'un ménage peut collecter en moyenne 850 Kg de gomme arabique toutes catégories confondues. Ce sont les ménages des régions du Sahel et de l'Est qui collectent le plus de gomme arabique, soit 1353 Kg dans le Sahel, 1123 Kg dans l'Est et seulement 224 Kg dans la région du Nord. Ainsi, la quantité moyenne collectée par actif est estimée à 281 Kg dans la région de l'Est, 338 Kg dans le Sahel et 74,6 Kg dans la région du Nord.

#### 2.2.4.4 Temps mis pour la récolte de la gomme

Le temps mis pour la récolte de la gomme arabique est fonction du lieu de récolte. En effet, lorsque la récolte est faite dans une jachère ou dans une forêt, l'exploitant met en moyenne 3 heures pour récolter un Kg de ce produit. Par contre, lorsqu'on est dans une plantation, l'exploitant met en moyenne moins d'une heure pour la récolte d'un Kg de gomme.

A l'échelle des régions, le temps mis pour récolter un Kg de gomme dans une jachère ou une forêt est en moyenne de 3 heures dans la région de l'Est, de 2 heures dans le Nord et au Sahel. Cependant, dans une plantation, la récolte du Kg de gomme se fait en moyenne en 1 heure dans l'Est et dans le Nord et en moins d'une heure dans le Sahel.

#### 2.2.4.5 Infrastructures de production, récolte et stockage.

Les infrastructures de production, de récolte, de stockage et de vente sont jugées, soit inexistantes soit insuffisantes par les acteurs de la filière.

En effet, les infrastructures de stockage sont quasi-inexistantes au niveau des trois régions. Les infrastructures de stockage les plus anciennes ont été construites par le PADAB II en 2013. Il a conservé des hangars de tri, des forages non fonctionnels, une pépinière délaissée pour insuffisance d'eau et du matériel de récolte composé de saignettes, de cueillettes et de machettes. En 2017, de nouveaux locaux ont été construits par la FAO pour servir à la transformation et à la commercialisation des PFNL.

### 2.3 Types de gommes et résines

#### 2.3.1 Gomme arabique

La gomme est un exsudat naturel végétal d'arbre de la famille botanique des acacias. Elle est connue et utilisée depuis l'Antiquité.

La gomme arabique est l'exsudat séché obtenu par blessure ou par saignée du tronc et des branches des espèces de *Acacia*, de *Senegalia*, de *Vachellia* ou espèces proches. Cet exsudat de la gomme arabique est sous forme de larmes ou de boules durcit. Sous l'effet de l'air, il prend une couleur rose dorée formant des nodules sont de tailles variant de 5 à 40 mm ([Planche 3](#)).

Suivant leur aspect au toucher, on distingue deux types de gomme ([Poda et al., 2009](#)) :

- les gommages dures, qui ne cèdent pas sous la pression des doigts ;
- les gommages friables, qui seffritent et tombent en lambeaux sous la pression des doigts.

Au Burkina Faso, la gomme dure proviendrait de *Senegalia senegal*, *S. laeta* et de *Acacia dudgeonii* et *A. gourmaensis*. La gomme dure issue de *Senegalia senegal* proviendrait des provinces sub-sahéliennes de la Gnagna, du Namentenga, du Sanmatenga, du Bam, du Loroum, du Yatenga et de la vallée du Sourou. La gomme de *Vachellia seyal*, classée comme gomme arabique est de type friable. Les deux principales espèces gommifères au Burkina sont *Senegalia senegal* et *Vachellia seyal*.



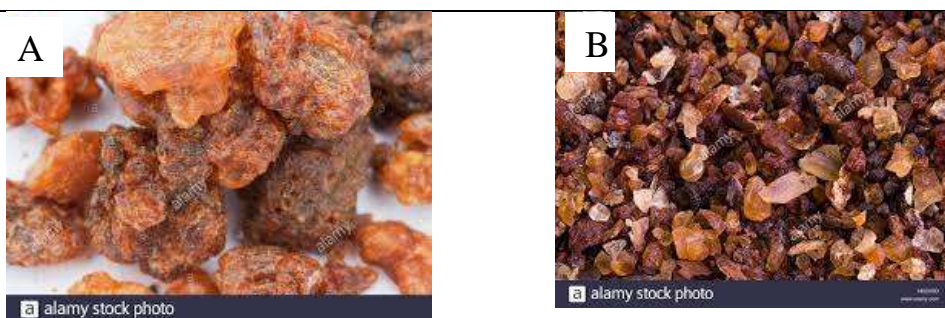
Nodules de gomme de *Senegalia senegal*

P

*Planche 3. Photos de quelques nodules de gommés* Source : Poda et al. (2009).

### 2.3.2 Résines

La résine naturelle consiste en un extrait du tronc d'un arbre ou arbuste, c'est-à-dire différents types de suc qui s'écoulent hors des arbres et séchés sur une masse molle ou solide. Nous avons recensée peu d'information sur les résines. Seule la résine de certaines espèces telles que *Commiphora africana*, *Daniellia* et *Boswellia dalzielii* est utilisée pour la production de la myrrhe, de l'encens, du parfum ([Planche 4](#)).



Nodules de résines de *Commifera africana*

---

[Planche 4. Photos de quelques nodules de résines](#)  
Source : google (2019)

## 2.4 Acteurs et leurs rôles dans la production et le commerce des gommés et résines

La filière gommés et résines (GER) au Burkina Faso regroupe plusieurs catégories d'acteurs depuis la production de plants gommiers jusqu'aux exportateurs de la gomme. Selon les informations recensées, les acteurs clés ou grands acteurs de la filière sont des représentants incontournables dont l'action peut influencer la filière à quelque niveau que ce soit local, régional, national. Ils peuvent être répartis en deux catégories : les acteurs directs et les acteurs indirects.



Les acteurs directs correspondent à ceux qui prennent part directement au fonctionnement de la filière ; il s'agit des producteurs cueilleurs, des collecteurs villageois indépendants, des groupements et Unions de producteurs, des transformateurs, des commerçants/exportateurs, des organisations paysannes.

Les acteurs indirects ou parties prenantes regroupent les structures techniques publiques de l'Etat et ses démembrements, des structures privées notamment les ONGs et projets de développement et, les partenaires au développement que sont les Banques, la FAO, l'Union Européenne (UE) et autres Coopérations.

Ainsi, chaque catégorie d'acteur est représentée soit par :

- une personne physique que sont les producteurs, les collecteurs, les exportateurs, les transporteurs et les transitaires ;
- une personne morale que sont les organisations de producteurs, les organisations d'exportateurs, les structures de contrôle de la qualité, les institutions de finance, les institutions de recherche, les structures d'encadrement, les associations et ONG impliquées dans le secteur, les agences spécialisées et administration, les institutions internationales et collectivités territoriales.

La filière est donc organisée autour des producteurs, des collecteurs et des grossistes-exportateurs.

#### **2.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des acteurs enquêtés**

Les personnes enquêtées sont constituées d'enfants (10-17 ans), d'hommes et de femmes d'âge variable entre 15- 75 ans. Ce sont des cueilleurs individuels, des collecteurs, des commerçants. Ils sont pour la plupart des chefs de ménages, père et mère de famille appartenant au privés (particulier, Responsable/membre d'association). Ils sont agriculteurs, éleveurs (bergers), commerçants, facilitateurs / transitaires, grossistes et exportateurs industriels.

## **2.4.2 Acteurs clés et leurs rôles**

### 2.4.2.1 Producteurs - cueilleurs

Les producteurs sont à la base de la production, qui est basée essentiellement sur l'exploitation des peuplements naturels de gommiers. Les producteurs assurent les tâches de cueillette de la gomme arabique qui se fait très tôt le matin. Ils se rendent en groupes séparés dans les plantations naturelles en brousse. La cueillette se fait sans saignée à l'aide de bâton ou de « saignette » à récolter, bâton fabriqué par les artisans de la place, d'une machette, d'un sac.

La production et la cueillette sont pratiquées par des groupements et associations plus ou moins fonctionnelles. En plus de ces structures, on note la présence dans la filière de producteurs individuels non organisés qui s'investissent dans la récolte soit pour leur propre consommation, soit pour la vente. Ils sont les plus nombreux et sont composés de bergers, d'enfants et de femmes le plus souvent sans aucune formation technique. Ce sont des groupes vulnérables (femmes, jeunes, bergers) parmi les plus pauvres de la population.

La majorité des chefs d'exploitation enquêtés est constituée de chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction. Beaucoup ne savent ni lire ni écrire. Cependant quelques-uns d'entre eux ont atteint le niveau d'étude primaire ou secondaire. Quant à l'expérience dans l'exploitation de la gomme arabique, environ 60% des chefs de ménages disposent d'une expérience de plus de 10 ans. Ce taux est variable selon les régions. Certains membres ont bénéficié de formation en techniques de saignée, de tri et de conditionnement. Ces acteurs tirent des revenus additionnels substantiels de la filière. L'agriculture demeure l'occupation économique majeure (80%) pour la plupart des chefs d'exploitations enquêtés.

Les producteurs de gomme se rencontrent dans les principales zones de production. Ils sont constitués de pépiniéristes, de sylviculteurs individuels, de cueilleurs individuels, de groupements, d'unions ou d'associations de producteurs. les groupements, les Unions de producteurs et les collecteurs villageois indépendants. Ils

sont à l'origine de la production des gommés. Ils peuvent vendre leurs produits soit au collecteur primaire soit au groupement soit au collecteur principal.

#### 2.4.2.2 Collecteurs - commerçants

Ces acteurs de la gomme arabique peuvent être répartis en deux (2) catégories selon l'ampleur de leurs activités : les collecteurs primaires et les collecteurs principaux.

##### 2.4.2.2.1 Collecteurs primaires

Les collecteurs primaires ou collecteurs des villages sont des intermédiaires qui achètent la gomme arabique auprès des producteurs pour la revendre à des collecteurs principaux. Le moyen de transport couramment utilisé est le vélo ce qui réduit le rayon d'intervention. Selon le MECV et al. (2009), la quantité achetée par les collecteurs primaires représente 39% du volume total récolté (10 tonnes) et suit le circuit national d'exportation. Ces derniers résident dans les chefs-lieux des communes et passent de village en village pour acheter la gomme avec les producteurs.

##### 2.4.2.2.2 Collecteurs principaux

Ce sont souvent des négociants qui achètent la gomme auprès des producteurs, en appliquant différents prix à l'achat de l'assiettée. Les collecteurs principaux paient eux-mêmes la majeure partie (61%) de la gomme arabique récoltée (plus de 10 tonnes) auprès des producteurs. Ils sont également approvisionnés (39%) par les collecteurs primaires, des groupements et même souvent auprès des producteurs. Après l'achat de la gomme, les collecteurs principaux procèdent à son tri et à son conditionnement avant de la vendre aux grossistes – exportateurs de gomme basés à Ouagadougou.

Les collecteurs principaux de gomme arabique paient la taxe communale. Il est à noter qu'ils sont en principe assujettis au paiement d'autres catégories de taxes et impôts compte tenu du fait que leur activité est considérée lucrative. Les collecteurs principaux auprès desquels les collecteurs primaires revendent leur stock, capitalisent tous plus de 10 ans d'expérience dans la gestion de la gomme arabique. Les collecteurs principaux résident dans les chefs-lieux de région ou à Ouagadougou.

La majorité (90%) des collecteurs principaux enquêtés sont constitués d'adultes. Ils ont pour la plupart (55%) un niveau d'instruction du primaire, quelques-uns ont même atteint le niveau du secondaire. Pour assurer la bonne marche de leurs activités, ces commerçants emploient de la main d'œuvre pour les épauler. Ainsi, chaque commerçant enquêté emploie en moyenne huit (8) personnes.

#### 2.4.2.2.3 Grossistes - Exportateurs

Ils sont approvisionnés en gomme arabique par les collecteurs principaux basés dans les principales zones de production. Ils sont peu nombreux.

Organisés au sein de l'Association professionnelle des exportateurs de gomme arabique (APEGA), les grossistes prennent les mesures nécessaires pour se conformer aux normes d'exportation exigées par le marché mondial avant d'acheminer la gomme arabique aux points de compétition (soit le port d'Abidjan soit le port de Lomé). Des pertes liées au tri et à l'humidité de la gomme arabique sont constatées. Une partie de cette gomme déclassée à l'exportation est vendue au niveau national et utilisée dans les activités artisanales.

Ces acteurs à l'exportation sont des négociants nationaux et internationaux. Les nationaux sont localisés dans les deux principales villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Quant aux internationaux, ils proviendraient essentiellement du Niger, du Mali et du Nigeria. Ces deux (2) acteurs disposent chacun d'un réseau d'intermédiaires chargés d'acheter la gomme dans des sites bien définis, de la stocker dans un point central et de l'acheminer vers Ouagadougou. Des avances de paiement sont parfois octroyées aux producteurs pour inciter la collecte. Selon le MECV et al. (2009), ces pertes sont évaluées à 14% du tonnage de la gomme reçue par grossiste – exportateur des mains des collecteurs.

#### 2.4.2.3 Organisations paysannes

Les organisations paysannes (OP) de la filière gomme arabique sont composées d'Unions (régionales, provinciales et départementales) et de Groupements. Elles tentent d'offrir à leurs membres des conditions favorables à l'exécution de leurs activités. Cependant, on constate des disparités dans la structuration et le

fonctionnement des OP d'une région à l'autre. Elles essaient d'établir directement des relations commerciales avec les exportateurs, ce qui leur permet d'obtenir des meilleurs prix par rapport à ceux proposés par les collecteurs.

### **2.4.3 Autres parties prenantes**

#### **2.4.3.1 Ministère de l'Environnement et ses départements**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC), la Direction générale de (DGEEVCC), les Directions régionales et provinciales du Ministère de l'environnement, le Centre National de Semences Forestières (CNSF) et les collectivités territoriales, assurent les missions régaliennes de l'Etat à savoir le renforcement de la capacité de ses structures techniques décentralisées. Cette action permet :

- de collecter et traiter les données statistiques sur la gomme arabique afin de les mettre à la disposition des utilisateurs ;
- d'identifier, caractériser et mesurer la superficie des peuplements de gommiers ;
- d'évaluer l'état des peuplements et les infrastructures disponibles ;
- de sélectionner ou introduire à travers le CNSF, la meilleure espèce productrice de Gommages et résines afin de procéder à un repeuplement progressif des plants avec cette espèce.

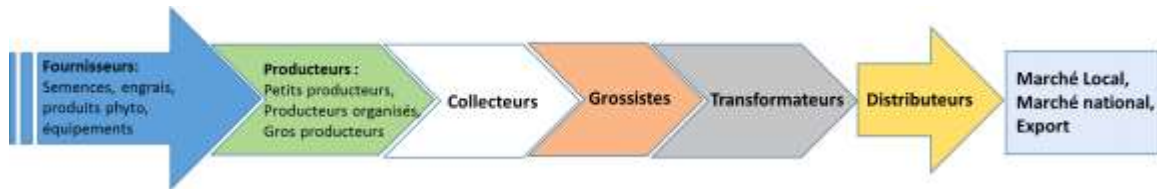
#### **2.4.3.2 Partrénaires au développement**

Ils regroupent les partenaires nationaux / locaux et les internationaux. Leur rôle est d'accompagner techniquement et financièrement les acteurs directs de la filière gomme arabique. Au titre des nationaux, on peut citer APEX-Burkina, Coris Bank International, Ecobank, Caisses populaires. Au nombre des partenaires internationaux au développement qui ont soutenu ou soutiennent encore techniquement et/ou financièrement la filière, on retiendra en particulier la FAO, l'Union Européenne, la Coopération Italienne, le CILSS et l'APEFE, et des ONGs telles que l'Association des Volontaires pour le Développement au Sahel (AVDS) et le CIFOR.

## 2.4.4 Organisations des acteurs de la filière gomme arabique

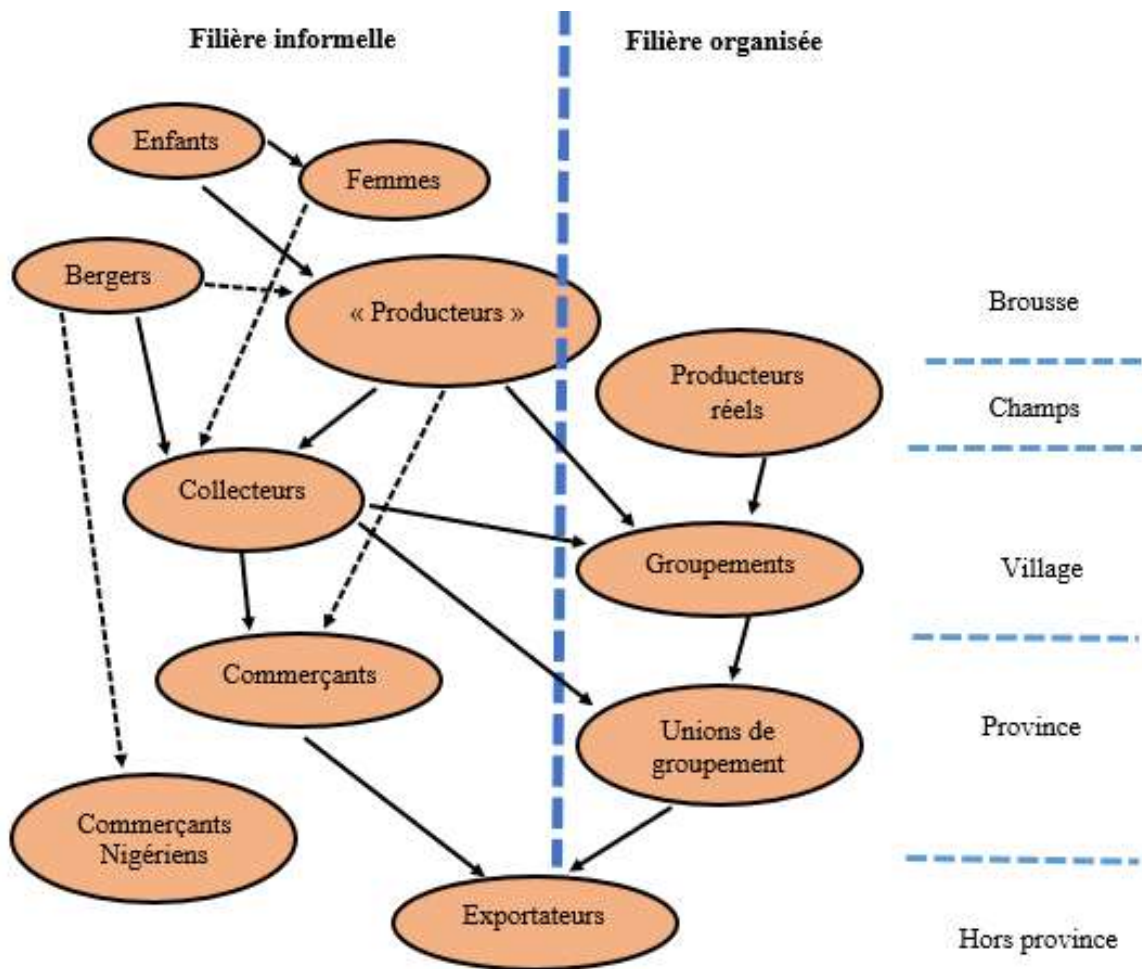
### 2.4.4.1 Interactions des acteurs de la filière gomme

La [Figure 4](#) montre les interactions globales existantes entre les différents acteurs directs et indirects de la filière gomme arabique. Elle indique le circuit par lequel passe la gomme récoltée jusqu'à l'exportation. Selon le Rapport d'analyse de la compétitivité de la filière gomme arabique au Burkina Faso ([MECV, 2009](#)), il y a une déperdition de poids d'environ 13 tonnes, des collecteurs aux grossistes exportateurs. Cette déperdition serait liée à la qualité, ou la nature humide avec résidus collectés.



*Figure 4. Schéma théorique de la chaîne de valeur Source : Zerbo (2019 in MECV, 2009)*

La [figure 5](#) suivante donne un aperçu de l'organisation des acteurs selon les données d'enquêtes.



*Figure 5. Schéma des relations entre les acteurs directs de la filière gomme arabique*  
 Source : Zerbo (2019 in PADAll)

Une analyse des données collectées révèle que les acteurs de base de la filière restent inorganisés. Certains acteurs sont organisés en groupements et unions, initiative suscitée par l'Association des Professionnels et Exportateurs de Gomme Arabique (APEGA). L'APEGA essaie d'organiser la filière à la base afin de garantir une bonne qualité de gomme à l'exportation. Des organisations paysannes essaient aussi de se positionner sur la filière comme des acteurs incontournables, même si leur poids est encore faible par rapport à celui des collecteurs.

Au niveau national, la filière de la gomme arabique est organisée en interprofession ; il s'agit :

- du Comité Interprofessionnel de la Gomme Arabique (CIGA) ;

- de l'Association Professionnelle des Exportateurs de Gomme Arabique (APEGA) ;
- de l'Union Nationale des Producteurs de la Gomme Arabique (UNPGA) ;
- des Unions Régionales des Producteurs de Gomme Arabique dont les dénominations changent en fonction des régions (URPGA) ;
- des Unions provinciales des producteurs de la Gomme Arabique (UPPGA) ;
- des Unions départementales des producteurs de la Gomme Arabique (UDPGA) ;
- des groupements de producteurs de la Gomme Arabique (GPGA).

#### 2.4.4.2 Acteurs et maillons d'appartenance

La filière gommés et résines comprend essentiellement deux maillons : le maillon production et celui de la commercialisation (collecte et exportation). Le maillon de la transformation est artisanal et embryonnaire. Le [tableau 5](#) suivant fait la synthèse des grands acteurs de la filière gomme arabe (GA) et le maillon auquel il appartient.

*Tableau 5. Acteurs clés et leur maillon d'appartenance dans la filière gomme arabe*

<b>Acteurs</b>	<b>Désignations</b>	<b>Maillon de la filière</b>
Directs	APEGA	Commercialisation
	UNPEGA	Production
	Union régionale du Sahel	Production
	Union régionale de l'Est	Production
	Union régionale du Nord	Production
	Organisations paysannes	Production, Commercialisation
	Personnes ressources	Production, Commercialisation
Indirects, parties prenantes	MEEVCC	Production, Commercialisation
	DGEEVCC	Production, Commercialisation
	CNSF	Production
	PCESA	Production, Commercialisation
	CIGA	Production, Commercialisation

Source : Zerbo (2019)

Les producteurs de gomme arabe sont constitués de pépiniéristes, de sylviculteurs individuels, de cueilleurs individuels, de groupements, d'unions ou d'associations de producteurs. Ils ont tous besoin d'accompagnement pour mieux assurer leurs activités de production qui sont résumées dans le [tableau 6](#) suivant.



*Tableau 6. Synthèse des catégories d'acteurs directs et leur rôles dans la filière gomme arabique*

Maillons de la filière		Acteurs directs	Acteurs indirects
Production		Producteurs de gomme	<b>Fournisseurs</b> : fabricants de matériels de saignée Structures d'octroi de micro – crédits Pépiniéristes (fourniture de plants)
Commercialisation	Collecte	Collecteurs villageois Indépendants	<b>Fournisseurs</b> : matériels de collecte et de séchage. Structures d'octroi de micro – crédits
		Unions /Groupements	
	Exportation	Exportateurs	Transporteurs à l'intérieur du pays
			Sociétés de transport du fret
			Sociétés de contrôle de qualité
		Structures d'octroi de crédits	
		Sociétés de transit	
Transformation		Artisans locaux	Fournisseurs de petits matériels
		Industriels	

Source : Zerbo (2019)

## 2.5 Production, commerce et commercialisation des gommages et résines

Selon les Directions Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP) ainsi que les collectivités territoriales (Mairies) des régions ciblées, l'activité liée à la gomme arabique joue un rôle économique et social certes, mais il reste très difficile à évaluer.

### 2.5.1 Rentabilité économique de la gomme arabique pour les acteurs

La gomme arabique est potentiellement une ressource économique. Cependant, l'activité reste très difficile à évaluer car la plupart des acteurs de cette filière travaille dans l'informel si bien qu'il est difficile de capter des informations sur leur activité.

Les DREP, les Mairies et encore moins les DREEVCC ne disposent de données quantifiées indiquant le volume de gomme collecté et commercialisé. Bien que chacune des régions concernées compte une Union régionale des producteurs de la gomme (URPGA), ces dernières ne contrôlent pas le flux de gomme dans leurs régions respectives. En outre, le niveau d'organisation de cette filière n'est pas le même partout, ce qui rend difficile la centralisation des informations sur la collecte et la commercialisation de la gomme arabique.

### 2.5.1.1 Prix de la gomme de 2014- 2016

Le marché de la gomme arabique est un marché de libres échanges qui se fait sans l'intervention de l'Etat. Dans ce marché, ce sont les acheteurs qui, généralement, fixent les prix sans tenir compte des coûts de production et de collecte ([Tableau 7](#)). Cependant, grâce à la formation des unions, les prix de la gomme ont connu une évolution ces dernières années. En revanche, les prix à l'exportation se forment selon la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire selon le volume offert de gomme et le volume demandé.

*Tableau 7. Prix moyens (FCFA) du kilogramme de la gomme arabique*

<b>Années /Acteurs</b>	<b>Producteurs</b>	<b>Collecteurs primaires</b>	<b>Collecteurs principaux</b>
2014 - 2015	350	400	900
2015 - 2016	400	500	1000
2016 - 2017	425	575	1050

Source : Zerbo (2019)

Ainsi, pour la campagne 2015-2016, les prix de vente de la gomme ont oscillé entre 350 à 500 FCFA/kg chez les producteurs. Les collecteurs primaires ont porté le prix de vente aux collecteurs principaux, entre 500 à 650 FCFA/kg. A leur tour, les exportateurs se sont approvisionnés auprès des collecteurs principaux, à des coûts variant entre 1000 à 1100 FCFA/kg de gomme arabique.

### 2.5.1.2 Recettes de ventes au niveau des ménages en 2018

Dans chacune des trois régions (Est, Nord, Sahel), la totalité de gomme arabique collectée par an est par la suite vendue dans la même année bien qu'à des prix variant d'une région à l'autre. Ainsi, chaque ménage collecte et vend en moyenne 850 Kg de gomme par an, à raison d'un prix moyen de vente de 500 FCFA / Kg, soit une valeur moyenne annuelle de vente de 425 000 FCFA par ménage.

En 2016 et 2017, les prix de vente étaient relativement plus intéressants dans la région de l'Est et du Sahel car ils ont été respectivement de 603 FCFA/Kg et 600 F/Kg contre 422 FCFA/Kg dans la région du Nord. Sur la base des quantités collectées et des prix pratiqués, chaque ménage a engrangé en moyenne une recette de 677 169 FCFA/an

dans la région de l'Est, 875 467 FCFA au Sahel et seulement 104 125 FCFA dans la région du Nord ([Tableau 8](#)).

La gomme arabique représentait alors 35% des revenus des ménages enquêtés. Le poids économique de la gomme est plus important dans le Sahel où la gomme arabique représente 45% du revenu total, tandis qu'à l'Est, les ventes de ce produit ne représentaient que 29% du revenu des ménages et 33% de celui des ménages dans la région du Nord.

*Tableau 8. Collectes et ventes annuelles de gomme arabique par ménage et par région*

<b>Intitulés /</b>	<b>Régions</b>	<b>Est</b>	<b>Nord</b>	<b>Sahel</b>
Quantités collectées par an (Kg)		1 123	224	1 353
Quantités vendues par an (Kg)		1 123	224	1 353
Prix de vente du Kg (FCFA)		603	422	600
Valeur de la vente (FCFA)		677 169	104 125	875 467
Part dans le revenu (%)		29	33	45

Source : Zerbo (2019)

### 2.5.1.3 Démarche qualité

La qualité et la catégorie de la gomme lui confèrent sa valeur commerciale. Les acteurs de la gomme ont ainsi adopté une démarche qualité, différente d'un acteur à l'autre. Ainsi, les producteurs collectent et mélangent la gomme de toute nature. Cette gomme est séchée et subit un premier tri superficiel par les collecteurs primaires. Ensuite, un second tri (tri des écorces, grosses nodules séparées de la gomme concassé) est effectué de nouveau au niveau de l'union. La gomme après tri est pesée, conditionnée dans des sacs et emmagasiné pour la vente. Enfin, la gomme est encore trié par les exportateurs et conditionnée pour la vente.

### 2.5.1.4 Impact national

L'insuffisance de communication des exportateurs sur la demande et les prix, ne favorise pas la centralisation des informations sur la disponibilité du produit. Il faut reconnaître que les cueilleurs ne s'adonnent à la cueillette de gomme que s'ils disposent d'informations sur les lieux d'écoulement et les prix, même si ces derniers peuvent varier d'une campagne à une autre. En outre, les acteurs n'ont pas aussi les

mêmes centres d'intérêt par rapport à la vente de la gomme collectée. Tandis que la production de la région du Sahel est majoritairement vendue à des exportateurs résidents à Ouagadougou, celle de la région de l'Est est surtout vendue à des commerçants du Niger et une partie de la production du Nord est vendue au Mali.

Selon les données de l'APEX-Burkina (APEX-B, 2016), l'exportation de la gomme a évolué en dent de scie entre 2005 et 2010 (Tableau 9). Le volume exporté en 2005 (environ 73,4 tonnes), est retombé à 55 tonnes en 2006. De 89 tonnes en 2007, il rechute à 57 tonnes en 2008 puis remonte à 108,4 tonnes en 2009 avant de baisser à 83,4 tonnes en 2010. Les exportations en valeur Fob sont estimées à 31,5 millions de FCFA en 2005 et atteignent 44,2 millions de FCFA en 2009.

*Tableau 9. Volume et valeur des exportations de la gomme arabique de 2005 à 2016*

<b>Années</b>	<b>Quantité en tonne</b>	<b>Valeur FOB (Millions de FCFA)</b>
2005	73,382	31,5
2006	55,28	23,7
2007	89,225	42,4
2008	57,1	27,0
2009	108,39	44,2
2010	83,427	29,8
2011	-	42
2012	-	38,4
2013	-	20,4
2014	-	318
2015	-	25,8
2016	-	34,8

Source : MICA (2016)

Cependant la filière contribue à la création d'une valeur ajoutée chez tous les acteurs directs. Cette valeur varie d'un acteur à l'autre (Tableau 10) . En effet, l'on observe que la majorité de la richesse est créée essentiellement par l'exportateur, suivi du collecteur principal. Les producteurs et les collecteurs primaires par contre ont une contribution marginale.

*Tableau 10. Répartition de valeurs ajoutées des acteurs*

Acteurs	Valeurs ajoutées (FCFA)
Producteur	86 219
Collecteur primaire	85 500
Collecteur principal	4 841 500
Exportateur	85 050 000

En raison des exportations clandestines vers les pays voisins du Burkina où les prix d'achat aux producteurs sont plus incitateurs, les statistiques produites irrégulières et sont même en deçà de la réalité . En effet, les enquêtes ont montré qu'une partie importante de la gomme produite au Burkina Faso est vendue au Mali et au Niger. L'inorganisation des acteurs à la base ne permet pas non plus de capter les volumes de gommes collectés et vendus. Les seules sources de données fiables sont celles des services des douanes et de l'APEX Burkina qui ne font pas l'objet de rapport. Pourtant le potentiel de production annuelle est déterminé sur la base d'une production qui varie entre 100 et 300 grammes par arbuste. Le Burkina Faso, pourrait donc atteindre des recettes d'exportation de 2,7 milliards de FCFA et environ 6,75 milliards s'il parvenait à produire et à proposer de la gomme de très bonne qualité à l'image des pays comme le Soudan.

### 2.5.2 Valeur sociale de la gomme arabique et des gommiers

Les utilisations de la gomme arabique sont diverses. Traditionnellement, la gomme issue de *Senegalia senegal* est comestible telle qu'elle est. Elle est reconnue par les voyageurs piétons en région sahélienne, comme le soulageant de la faim et de la soif ([Ganaba et al., 2002](#)). Les écoles coraniques l'utilisent pour fabriquer de l'encre. En pharmacopée traditionnelle, les racines, les feuilles, les écorces et la gomme sont utilisées pour soigner différents maux.

Les feuilles de *S. senegal* sont un fourrage très apprécié des animaux et, son bois est un combustible et une matière pour la fabrication d'objets d'art.

Chez les agriculteurs, les espèces de Fabaceae-Mimosoideae sont utilisées dans la confection de haies vives pour la protection des plantations, des champs, des pépinières et autres formes de cultures. En effet leurs épines qui empêchent le passage des animaux. La plante constitue la matière première pour la production de miel chez les apiculteurs.

Les revenus générés par la gomme ont des impacts notables sur le bien-être des ménages. En effet, la commercialisation de la gomme arabique permet aux communautés rurales d'obtenir à un revenu monétaire jouant un rôle primordial dans la satisfaction des besoins quotidiens et ponctuels des ménages : frais de santé, scolarité, nutrition, etc. Le revenu engendré permet également aux ménages d'investir dans du petit bétail qui pourra être revendu en période de soudure pour générer la trésorerie nécessaire à l'achat de denrées alimentaires.

### 2.5.3 Au niveau industriel

Au plan industriel, la gomme fait l'objet d'usage dans plusieurs domaines industriels. La demande nationale annuelle de gomme arabique dans l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique est estimée à 80000 tonnes. Cependant, elle n'est couverte qu'à hauteur de 60% actuellement.

Les enquêtes menées dans quelques unités industrielles utilisant de la gomme dans les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou ont permis d'avoir des détails (Tableau 11) sur les secteurs d'utilisations et les différents produits contenant de la gomme arabique au niveau du pays. Toutes les deux grandes brasseries, à savoir la Brakina (Bobo-Dioulasso) et la Sobbra (Ouagadougou) utilisent de la gomme arabique pour la stabilisation et/ou la suspension de certains produits. Les confiseries notamment Cobu (Bobo-Dioulasso) et Dafani (Banfora) utilisent la gomme pour le pastillage, la dragéification, la pâte à mâcher, les chewing gum.

*Tableau 11. Principaux secteurs utilisant la gomme arabique*

Secteurs		Principales applications
Secteur alimentaire	Confiserie	Pastillage, dragéification, pâte à mâcher, chewing gum,
	Boisson aromatisée	Soda, sirop, boissons, stabilisation, mousse de bière, etc.
	Produits aromatiques	Aromes en poudres, troubleants en poudres, boissons instantanées
	Produits alimentaires	Enrobage de fruits secs et sauces, condiments, glaçage biscuits, gâteaux, desserts, etc.
Divers	Colles	Colles de bureau, enveloppe, timbre, papier gomme
	Cosmétiques	Savons, lotions
	Divers	Insecticides, pesticides, industrie textile

Source : Zerbo (2019)

## **2.6 Politiques nationales et des cadres institutionnels sur les gommés et les résines.**

### **2.6.1 Cadre politique et légal régissant la filière**

La production de la gomme arabe est sous-tendue par les orientations de la Politique Forestière Nationale (PFN) adoptée en 1995 par le Gouvernement. L'une des options de cette politique est la valorisation des ressources forestières par des méthodes rationnelles d'aménagement et d'exploitation. Il faut noter qu'en 2008, le pays s'est doté d'une politique nationale en matière d'environnement. Celle-ci intègre les orientations sur la gestion des ressources forestières au Burkina Faso.

#### **2.6.1.1 Cadre politique et stratégique**

Le cadre politique et stratégique de la filière est celui des activités liées à la forêt. Il est marqué par la Stratégie de développement rural (SDR), le Programme National de Gestion des Ressources Forestières (PNGRF) et les politiques forestières, foncières et environnementales.

#### **2.6.1.2 Stratégie de Développement Rural**

Toutes les activités de développement rural, de lutte contre la pauvreté et de diversification des revenus dans le milieu rural (dont les activités liées à la gomme arabe) ont pour référence la Stratégie de Développement Rural (SDR). Elaborée en cohérence avec le CSLP et adoptée par le Gouvernement en 2003, la SDR, à l'horizon 2015, a fait sienne cette stratégie de réduction de la pauvreté. Elle a pour objectif global d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

#### **2.6.1.3 Programme National de Gestion des Ressources Forestières**

Le Programme National de Gestion des Ressources Forestières au Burkina est un outil de négociation et un cadre de référence quant aux concertations avec les partenaires, pour la coordination et l'harmonisation des interventions menées dans le secteur forestier.

Dans l'élaboration de la SDR à l'horizon 2015, les objectifs et les options communes et spécifiques de la Politique Forestière Nationale (PFN) adoptée par le Gouvernement en 1995 ont été pris en compte. Le Programme National de Gestion des Ressources Forestières au Burkina Faso est donc un outil de mise en œuvre de la Politique forestière nationale à travers la SDR et doit constituer le cadre de référence de l'ensemble des interventions publiques en faveur du développement rural.

La PFN, dont l'un des objectifs était de rationaliser la gestion des ressources forestières, s'est fixé des options communes aux sous - secteurs forêt, faune et pêche et des options spécifiques à cet effet. Les options communes aux trois sous- secteurs sont : (i) la valorisation des ressources par des méthodes rationnelles d'aménagement et d'exploitation ; (ii) la génération d'emplois et de revenus stables en milieu rural ; (iii) la conservation de la diversité biologique ; (iv) l'amélioration du cadre de vie ; et (v) l'amélioration continue de la connaissance et de l'information sur les ressources naturelles, en particulier sur l'utilisation des techniques modernes les plus appropriées.

#### 2.6.1.4 Cadre légal et réglementaire de la filière gomme arabique

Dans le domaine législatif et réglementaire, il faut souligner que les différentes dispositions prises ont connu une évolution positive en matière de gestion du secteur forestier. En effet, le concept de conservation pure et intégrale des ressources naturelles, assorti de lois, décrets et règlements coercitifs (ex. Ordonnance N°68-059/PRES/AGRI-EL sur la conservation de la faune et l'exercice de la chasse en Haute-Volta, et son décret d'application N°68-314/PRES/AGRI-EL/EF), a évolué pour prendre en compte à la fois les besoins des populations, «propriétaires des ressources», la nécessité de valoriser financièrement et économiquement ces ressources et les impératifs de garantir la durabilité de ces ressources pour les générations futures. C'est ainsi que plusieurs textes de lois et de règlements ont vu le jour, mettant l'accent sur la participation effective des populations à la base à la conception des politiques et stratégies de gestion durable des ressources naturelles renouvelables. Les dispositions législatives et réglementaires les plus importantes prises en la matière sont :



- la constitution du Burkina Faso : elle garantit « l'appartenance des ressources naturelles au peuple et la possibilité de les utiliser pour améliorer leurs conditions de vie (article 14) » ;
- la Loi N°014/96/ADP du 23 mai 1996 portant Réorganisation Agraire et Foncière et son décret d'application N°97-054-/PRES/PM/MEF du 6 février 1997 portant conditions et modalités d'application de cette loi. Cette loi définit les grands principes d'utilisation des terres du Domaine Foncier National (DFN) et vise la définition et la promotion future des réglementations foncières adaptées aux contextes socioéconomiques locaux et garantissant un droit d'accès à la terre aux différentes catégories de producteurs ;
- la loi N°005/97/ADP du 30 janvier 1997 portant Code de l'Environnement au Burkina Faso, qui établit les principes fondamentaux de maintien des équilibres écologiques, de préservation et de valorisation des ressources naturelles et d'amélioration du cadre de vie des populations;
- la loi N°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code Forestier. Cette disposition législative favorise l'appropriation et la gestion communautaire des ressources forestières à travers une adaptation des réglementations forestières aux contextes socio-économiques et socio écologiques locaux. Le statut des zones naturelles protégées y est défini de manière à permettre l'implication responsable des populations aux stratégies de gestion, de conservation et de valorisation des ressources naturelles ;
- les lois N°040/98/AN du 03 août 1998 portant orientation de la décentralisation et N°013/2001/AN du 02 juillet 2001 portant organisation de l'administration du territoire au Burkina Faso intègrent la gestion des ressources naturelles dans le processus de décentralisation en cours ;
- la loi portant réglementation des sociétés coopératives et groupements : cette loi définit le champ d'application et la forme juridique des sociétés coopératives et des groupements, leurs unions et fédérations ainsi que la confédération des sociétés coopératives. Les dispositions de cette loi régissent les structures socioprofessionnelles villageoises et inter-villageoises intervenant dans les domaines de la gestion durable des ressources forestières.

- autres textes de lois concernées : en tant que produit d'exportation, la gomme arabique, en son volet commercialisation est régie par le Code douanier. En outre, nul doute que les exportateurs de gomme s'appuient sur les dispositions du Code des Investissements et des Impôts au Burkina Faso dans le cadre de l'exercice de leur profession.
- la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale halieutique et faunique qui sécurise les rapports entre les acteurs du monde rural. Cette loi favorisera plus de lisibilité et de visibilité du secteur agro-sylvo-pastoral halieutique et faunique.

Par ailleurs, le Burkina Faso a signé et/ou ratifié plusieurs conventions internationales dont la mise en œuvre participe de la gestion durable des ressources forestières, halieutiques et fauniques et à la lutte contre la pauvreté. A ces textes de loi et leurs décrets d'application respectifs et aux conventions internationales s'ajoutent le code pénal et le code de procédure pénale qui, ensemble, contribuent au règlement des questions contentieuses sur les ressources forestières, fauniques et halieutiques.

Pour l'opérationnalisation des différentes politiques en matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques, un certain nombre de programmes et de stratégies nationaux sont élaborés et mis en œuvre, parmi lesquels on peut citer :

- le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification ;
- le Programme National de Gestion des Ressources Forestières au Burkina Faso;
- le Programme National de Gestion de la Faune et des Aires Protégées ;
- la stratégie nationale et le plan d'action du Burkina Faso en matière de diversité biologique ;
- la Stratégie Nationale de Gestion des Feux en Milieu Rural ;
- le Plan d'Action de la Stratégie Nationale de Gestion des Feux en Milieu Rural ;
- la Stratégie Nationale de Production de Plants ;
- le Plan d'action de mise en œuvre des Réformes Institutionnelles et Juridiques pour la Décentralisation dans le Secteur Forestier ;
- le Plan Décennal de Développement de la Filière Gomme Arabique ;
- la Stratégie et Programme de gestion durable des éléphants au Burkina Faso ;
- le Plan d'action pour la production et la commercialisation du charbon de bois au Burkina Faso.

Les gommiers sont des arbres et arbustes qui poussent dans le domaine foncier national et aussi pour la plupart, dans le domaine public. Leur exploitation n'est donc pas l'apanage d'une catégorie de personne ni n'est soumise à aucune taxe forestière. Elle se fait en conformité avec les textes et lois en vigueur et garanti le respect des droits de toute personne morale ou physique qui désire s'investir dans la gomme arabique comme dans tout autre produit forestier non ligneux. Ainsi donc nous avons tous les textes et lois du cadre règlementaire et légal de la gomme arabique cités plus haut qui garantissent le respect des droits de tout utilisateur de cette ressource.

### **2.6.2 Cadre institutionnel de la gomme arabique au Burkina Faso**

En raison des accords internationaux signés par le Burkina Faso et dans le cadre des réformes économiques, le rôle de l'Etat est très limité. Il observe la loi du marché capitaliste en intervenant pas ou très peu dans la fixation des prix de la gomme arabique.

L'Etat se manifeste également à travers :

- les structures techniques d'encadrement du Ministère en charge de l'Environnement : ces structures sont constituées par les services techniques tant au niveau central que déconcentré. Elles appuient les producteurs depuis la récolte des semences à la collecte de la gomme. Les services techniques assurent la formation des producteurs. Mais malgré cela, cette filière n'a pas toujours fait l'objet d'attention soutenue de la part des services d'appui conseil aux producteurs, contrairement à d'autres filières. Au sein du Ministère chargé des ressources forestières, les structures ci – après mènent des activités en faveur de la filière gomme arabique :
  - la Direction Générale de la Conservation de la Nature (DGCN) ;
  - l'Agence pour la Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (APFNL) ;
  - le Centre National de Semences Forestières (CNSF) ;
  - la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;
  - les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DREEVCC) intervenant dans l'aire de distribution de l'espèce.

- les projets /programmes d'appui à la gomme arabique : parmi ces projets/programmes, on peut citer entre autre le projet FAO, GTFS/RAF/387/ITA/Opération Acacia. Avec la mise en œuvre de ces projets, un certain nombre d'actions sont mises en œuvre ou prévues en vue de la promotion de la gomme arabique. Il convient toutefois de noter que du point de vue de l'appui technique aux acteurs, des efforts doivent encore être consentis pour un véritable développement de la filière gomme arabique ;
- la recherche : son rôle est de contribuer à améliorer la productivité des gommiers, à connaître la qualité physico-chimique des gommages, à promouvoir des utilisations locales de la gomme arabique, à travers les essais réalisés en champ et au laboratoire par le CNSF (Centre National de Semence Forestière), l'INERA à travers son Département Production Forestière (DPF) et l'IRSAT à travers son Département Technologie Alimentaire (DTA).
- l'appui des partenaires au développement qui ont soutenu ou soutiennent encore techniquement et/ou financièrement la filière, au nombre desquels on retiendra en particulier la FAO, l'Union Européenne, la Coopération Italienne, la Coopération Suédoise, le CILSS et l'APEFE, et des ONG telles que l'Association des Volontaires pour le Développement au Sahel, CIFOR, etc.

D'autres départements ministériels s'investissent également dans les actions de promotion de la filière gomme arabique. Les structures concernées sont :

- le Ministère en charge de l'économie et des finances qui intervient dans la mobilisation des financements destinés à la filière et dans le cadre de l'exportation de la gomme arabique à travers la Direction Générale des Douanes ;
- le Ministère en charge du Commerce travers l'APEX-Burkina et la Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, deux structures auxquelles, les exportateurs de gomme arabique ont recours pour la satisfaction de différentes formalités liées à leur profession.

Plusieurs projets et programmes de développement rural intégré ont intervenu et interviennent dans l'aire de distribution de *S. senegal* et ont fourni différents types d'appuis orientés essentiellement vers le renforcement des capacités des producteurs

de gomme arabique. Il s'agit entre autres du Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina (PADAB), du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT), du Programme de Lutte Contre l'Enseblement dans le Bassin du Niger (PLCE / BN), du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie – phase de sortie / Composante « Bois – énergie » (PASE Ω), etc. On note également la présence de certains promoteurs de crédits en milieu rural notamment les Caisses Populaires du Burkina qui accompagnent les producteurs de gomme arabique selon les différentes zones.

## 2.7 Besoins en formation des acteurs de la production des gommages et des résines

### 2.7.1 Forces Faiblesses Opportunités et Menaces (FFOM) de la filière gomme arabique

Les interviews réalisés auprès des différents acteurs de la filière ont permis de faire l'analyse FFOM des différents maillons dont les résultats sont présentés dans les [tableaux 12, 13 et 14](#) suivants.

*Tableau 12. Analyse FFOM du maillon production /cueillette*

Etat	Caractéristiques
Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du potentiel</li> <li>• Faible coût de production</li> <li>• Existence d'une demande</li> <li>• Source de revenus</li> <li>• Disponibilité des acteurs de production</li> <li>• Existence d'organisations locales et faitières</li> <li>• Promotion de plantations pures de <i>Senegalia senegal</i></li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des ressources - Insécurité des plantations</li> <li>• Faiblesse de la quantité et de la qualité de la gomme produite</li> <li>• Faibles capacités organisationnelles et techniques</li> <li>• Méconnaissance des critères et normes de qualité de la GA</li> <li>• Insuffisance d'appui financier et d'encadrement</li> <li>• Méconnaissance des techniques de production et de récolte</li> <li>• Faiblesse des infrastructures routières</li> <li>• Faiblesse des moyens de transport et de matériels de production</li> <li>• Absence de cartographie des espèces produisant la GA</li> <li>• Manque de surveillance et de suivi</li> </ul>
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reboisement –protection (clôture) – entretien</li> <li>• Formations aux techniques de production et de récolte</li> <li>• Existence des structures d'appui et de financement</li> </ul>
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise qualité du produit</li> <li>• Fluctuation des prix</li> <li>• Méconnaissance des règles du commerce</li> </ul>

Source : Zerbo (2019)

Tableau 13. Analyse FFOM du maillon commercialisation

Etat	Caractéristiques
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de marché local</li> <li>• Relation entre les acteurs</li> <li>• Existence d'exportateurs locaux</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspect saisonnier de la production de la gomme</li> <li>• Méconnaissance des critères et normes de qualité de la gomme</li> <li>• Faible connaissance des règles du marché et des mécanismes de mise en marché</li> <li>• Absence d'infrastructures de stockage et de comptoir de vente</li> <li>• Faiblesse des infrastructures routières</li> <li>• Faiblesse des moyens de transport</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des acheteurs</li> <li>• Possibilités de formations aux techniques de vente</li> <li>• Marché mondial insatisfait</li> <li>• Existence des structures d'accompagnement et de financement</li> </ul>
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise qualité du produit</li> <li>• Fluctuation des prix</li> <li>• Méconnaissance des règles du commerce</li> </ul>

Source : Zerbo (2019)

Tableau 14. Analyse FFOM du maillon transformation

Etat	Caractéristiques
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande locale pour la transformation</li> <li>• Usage multiple de la gomme</li> <li>• Indispensabilité de la gomme dans la transformation de plusieurs produits</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la gomme arabique</li> <li>• Absence d'infrastructures et d'équipement de transformation</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des industriels agro-alimentaires</li> <li>• Développement de produit cosmétiques</li> <li>• Développement de la transformation artisanat du textile</li> <li>• Possibilité d'acquisition d'équipement et de structures de transformation</li> </ul>
<b>Menaces</b>	-

Source : Zerbo (2019)

### 2.7.1.1 Principales forces et opportunités

Les principales opportunités sont :

- l'existence d'une clientèle avec laquelle on peut discuter même s'ils ont tendance à proposer des prix faibles ;
- l'existence de la ressource par endroit ;
- l'existence d'infrastructure de production, stockage, de transport sur certains sites ;
- l'octroi de crédits financiers ;
- les formations aux techniques de production et de récolte ;
- la réalisation des reboisements.

En outre, la filière reste principalement caractérisée par un fort potentiel de production nationale à travers l'exploitation des peuplements naturels mais également des plantations dont celles réalisées par le projet gomme arabique et qui comprennent :

- une forêt de 40ha dans l'Oudalan (Sahel);
- une forêt à Yoatenga – Ziniaré (Plateau central) ;
- une forêt de 20 ha à Bonam – Boulsa (Centre-nord);
- une forêt de 20 ha à Liptougou– Bogandé (Sahel) ;
- une forêt à Maindesof (Djibo-Sahel) ;
- une forêt à Djlbo (Sahel).
- une forêt avec l'association Koglwéogo à Ouahigouya (Nord);
- des forêts avec les groupements NAM de Ninigui et de Koumbri (Ouahigouya-Nord).

Les autres facteurs favorables au développement de la filière sont :

- l'organisation des acteurs ;
- la volonté politique de soutenir la filière dans le cadre global de la promotion et de la valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- l'existence d'un environnement juridique et institutionnel favorable dans le cadre du renforcement du rôle du secteur privé et de structures techniques d'encadrement et de recherche dotées de compétences.

#### 2.7.1.2 Principales contraintes et menaces de la filière

Au Burkina Faso, la filière Gomme arabique souffre d'une faible maîtrise des techniques de production, des prix peu rémunérateurs, d'un manque d'organisation efficace.

Au niveau de la **production**, les principales difficultés sont :

- la dégradation de la ressource terre, sous diverses pressions anthropiques (défriches, coupe abusive, surpâturage, feux...), les intempéries (déficit pluviométriques, tornades) et les mauvaises pratiques d'exploitation ;
- le manque d'organisation des acteurs qui ne leur permet pas d'assurer l'entretien et la protection des peuplements ;

- la faible organisation des acteurs n'entraînant pas une production groupée en quantité et en qualité, condition susceptible de les aider à négocier des prix rémunérateurs avec les exportateurs ;
- la production commercialisable qui est encore récente, comparativement aux pays voisins concurrents comme le Niger et le Mali où s'est développée une véritable filière gomme arabique depuis des années ;
- la jeunesse de la filière entraînant le manque de structures organisationnelles efficaces à l'instar du coton, avec un pouvoir de négociation ;
- la pénibilité du travail de récolte de la gomme exigeant de nombreuses formations sur les techniques de récolte, de conservation, de tri, de la pratique des saignées sur les arbustes que les organisations à la base n'ont pas le plus souvent.

Au niveau de la **collecte**, les difficultés rencontrées selon le MEDD (2010) sont :

- le bas prix de vente qui ne permet pas de payer la gomme aux producteurs à des prix encourageants (incitatifs) ;
- les faibles quantités de gomme récoltées ;
- l'insuffisance des équipements de transport et des infrastructures de stockage de la gomme ;
- la faiblesse ou même l'absence d'organisations des collecteurs ;
- le non-accès aux crédits au moment des récoltes (crédits de campagne).

Au niveau de la **commercialisation**, les difficultés selon le MEDD (2010) sont :

- le manque de moyens financiers : pas assez de liquidité pour pouvoir stocker en grande quantité et augmenter ainsi le profit ;
- le problème d'accès aux crédits : lenteur au niveau des banques pour l'octroi des crédits ;
- le manque de moyens de transport/ déplacement pour l'approvisionnement ;
- la faible maîtrise du marché/prix à l'exportation ;
- l'insuffisance de la qualité et de la quantité de la gomme.



## 2.7.2 Besoins d'appui des acteurs par maillon de la filière

### 2.7.2.1 Au niveau de la production

#### 2.7.2.1.1 Producteurs

En rappel, les producteurs de gomme arabique sont constitués de pépiniéristes, de sylviculteurs individuels, de cueilleurs individuels, de groupements, d'unions ou d'associations de producteurs. Ils ont tous besoin d'accompagnement pour mieux assurer leurs activités de production qui sont résumées dans le [tableau 15](#) ci-après. Pour assurer un accompagnement efficient des producteurs, il est nécessaire de mettre en œuvre le plan d'action proposé dans le cadre de cette étude.

*Tableau 15. Maillon de la production*

Maillon de la filière	Tâches / Activités principales
Production de gomme à partir des peuplements naturels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation des saignées</li><li>• Confection de hangars de séchage</li><li>• Surveillance des pieds saignés</li><li>• Récolte de la gomme</li><li>• Tri de la gomme</li><li>• Séchage de la gomme</li><li>• Conditionnement de la gomme</li><li>• Vente de la gomme</li></ul>
Production de gomme à partir des plantations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquisition de plants</li><li>• Préparation du site de plantation</li><li>• Trouaison</li><li>• Traitement phytosanitaire</li><li>• Plantation</li><li>• Entretien de la plantation</li><li>• Suivi de la plantation</li><li>• Protection de la plantation</li><li>• Réalisation des saignées</li><li>• Confection des hangars de séchage</li><li>• Récolte de la gomme</li><li>• Tri de la gomme</li><li>• Séchage de la gomme</li><li>• Conditionnement de la gomme</li><li>• Vente de la gomme</li></ul>

Source : Zerbo (2019)

#### 2.7.2.1.2 Production

Dans toutes les trois régions (Sahel, Nord, Est), les besoins sont multiples et divers, et certains besoins restent communs. Il s'agit des besoins :

- du renouvellement des peuplements à travers le reboisement et la protection de ses derniers avec des clôtures ;

- de la production et la disponibilité de semences de bonne qualité ;
- de pépinières ;
- de forages ;
- de matériels de saignée et de récolte ;
- de moyens de transports ;
- de structuration des organisations de producteurs ;
- de crédits et des formations aux techniques de production.

#### 2.7.2.2 Au niveau de la commercialisation

Au niveau de la commercialisation, les besoins sont également divers dans les trois régions. Les uns disposent d'acheteurs avec une offre inférieure à la demande tandis que d'autres n'ont pas d'acheteurs avec une offre supérieure à la demande. Cependant certains besoins restent communs. Il s'agit :

- du besoin d'infrastructures de stockage ;
- des moyens de transports ;
- de la recherche d'acheteurs ;
- de plaidoirie pour l'augmentation des prix d'achat ;
- des aires de séchage et de tri ;
- des formations aux techniques de conditionnement et de vente.

### 2.7.3 Actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs

#### 2.7.3.1 Au niveau des organisations de producteurs

Les enquêtes ont permis également d'identifier l'existence d'organisations de producteurs tels les groupements, les unions (provinciales et régionales). Les besoins sont multiples et divers au niveau de ces organisations.

Le besoin primordial est la structuration des organisations d'une part et la structuration sur la loi OHADA d'autre part. En effet, certains groupements ou unions existent sans avoir l'agrément. Il faut également que ces structures soient reconnues.

En plus de ce besoin très important d'autres besoins existent :

- des formations afin de renforcer leurs capacités à transmettre les compétences techniques et les bonnes pratiques ;

- l'uniformisation des prix au niveau national ;
- l'augmentation du prix au kg de façon à rendre rentable l'activité sur toute les chaînes de la filière ;
- la disponibilité d'acheteurs respectant les règles de commerce équitable ;
- le désenclavement, le reboisement, la protection et l'entretien des peuplements de gommerais ;
- des infrastructures de conservation : magasin de stockage, aire de séchage, de tri et de conditionnement ;
- les crédits ;
- le matériel de production (repiquage, plantation, saignée, récolte...) ;
- des voyages d'étude dans les pays de grande production ;
- des moyens de transports pour l'acheminement des produits des forêts vers la ville.

Le [tableau 16](#) présente une synthèse d'actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs directs de la gomme arabique.

*Tableau 16. Actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs directs*

<b>Thèmes de formation</b>	<b>Lieu</b>
Formation des formateurs en techniques de saignée et de récolte de la gomme	Chef-lieu de provinces
Formation sur la production des semences	CNSF, Ouagadougou
Formation de pépiniéristes	CNSF, Ouagadougou
Formation des formateurs sur l'itinéraire technique de production de la gomme	Chef-lieu de Régions
Techniques de conservation de la gomme arabique	Chef-lieu de Régions
Formation à la vie associative	Chef-lieu de provinces
Voyages d'échanges	Tchad, Soudan
Organisation de journées promotionnelles	Chef-lieu de Régions
Dotations de petit matériel	Chef-lieu de provinces

[Source Zerbo \(2019\)](#)

### 2.7.3.2 Au niveau des services techniques

Concernant l'activité de production, les besoins des services techniques évalués sont les suivantes :

- la formation des acteurs aux techniques de production (repiquage, plantation, entretien, saignée, récolte, séchage et conditionnement) ;
- la cartographie des peuplements ;
- le renouvellement du matériel végétal (reboisement) car très vieillissant ;
- la sécurisation des plantations ;
- une meilleure organisation de la filière et des acteurs pour une bonne circulation des informations ;
- l'appui doit être directement apporté aux acteurs ;
- la création de forêts villageoises et communales.

Au niveau du maillon de la commercialisation, les besoins évalués sont :

- la recherche d'acheteurs potentiels ;
- la réalisation d'infrastructures de conservation (magasin de stockage, aires de séchage et de tri).

#### 2.7.3.3 Au niveau des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA)

Parmi les trois CRA, seule celle de la région du Sahel dispose d'informations sur la filière gomme arabique : structuration des organisations, tonnage de production, les villages de production, les acteurs. Dans la région du Nord, selon le Président, il n'y a pas d'organisation type. Dans la région de l'Est, la CRA ne détient aucune donnée sur la filière gomme arabique.

Le manque de données sur la filière est donc criard et constitue un défi majeur pour la planification des actions en faveur de la filière. Au regard de cette situation, les besoins d'appui des CRA se résument à :

- appuyer l'organisation de la filière gomme arabique sur toutes les régions productrices (Sahel, Nord et Est) ;
- introduire la responsabilité individuelle et collective pour le bon entretien des gommerais villageois ;
- réaliser des infrastructures de stockage collectives au profit des membres (groupement et unions);

- renforcer les capacités techniques des producteurs à travers des formations sur les techniques de production de la gomme arabique (pépinière, repiquer, entretien, saignée, récolte) ;
- appuyer et faciliter l'acquisition du matériel de production ;
- appuyer les unions et groupements pour l'écoulement des produits.

#### 2.7.3.4 Propositions pour la sécurisation et la gestion durable des peuplements

La loi N°003-2011/AN du 05 avril 2011 portant Code Forestier au Burkina Faso, distingue le domaine forestier de l'Etat, le domaine forestier des collectivités et le domaine forestier des privés. Elle dispose en son *article 20* que « *Le domaine forestier des collectivités territoriales est composé de l'ensemble des forêts situées sur le territoire national, à l'exclusion de celles qui appartiennent à des personnes privées et de celles qui font l'objet d'un classement au nom de l'État* ».

Ainsi, les peuplements de gommerais rencontrés sont localisés dans le domaine forestier des collectivités car non situés dans le domaine classé de l'Etat et n'appartenant pas à des privés. Il est donc possible que les communes ou régions concernées procèdent au classement de ces forêts pour la production de gomme arabique avec ou sans ouverture à d'autres usages (pâturage, exploitation de bois de feu, etc.). En effet le décret n°2017-0138/PRES/PM/MEEVCC/MATDSI/MINEFID du 27 mars 2017 précise les procédures de classement, de déclassement et de changement de statut des forêts de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il serait donc bien, que les communes ou les régions intéressées puissent bénéficier d'un accompagnement pour procéder au classement des peuplements de gommerais situés dans leurs territoires avec pour objectif premier, la production de la gomme arabique. Après classement, la gestion de ces peuplements pourra être confiée aux unions communales, provinciales ou régionales de producteurs de gomme arabique suivant un cahier des charges qui sera élaboré par la collectivité concernée. Ceci permettra de sécuriser les peuplements de gommerais, de procéder à leur

aménagement pour la production de gomme et de générer de revenus pour les producteurs et organisations de producteurs ainsi que pour les collectivités concernées.

## 2.8 Recommandation

L'analyse des résultats de notre étude montre que la gomme arabique au Burkina Faso est économiquement et financièrement rentable. C'est dans la perspective d'améliorer cette rentabilité que nous faisons quelques recommandations aux acteurs de la filière.

Aux **acteurs directs**, nous recommandons de :

- renforcer leurs capacités organisationnelles ;
- créer les groupements par maillon car cela va leur permettre de mieux s'organiser et faire face aux marchés ;
- définir un cahier des charges portant sur les tâches de chaque acteur ;
- promouvoir la gomme par l'organisation des journées « portes ouvertes » sur la gomme ;
- rendre leurs organisations (groupements, unions) plus dynamiques et plus efficaces.

Aux **autorités administratives** des Régions et du pays, nous recommandons d'entreprendre les actions suivantes :

- accompagner véritablement la filière en s'investissant dans la formation et l'encadrement des producteurs ;
- former également les formateurs locaux (agents de l'environnement) pour un suivi continu des producteurs ;
- appuyer la structuration de la filière notamment appui à la constitution d'une Interprofession régionale, à même de mieux répondre aux exigences du marché et du renouvellement de la ressource ;
- faire des plantations d'espèces gommifères assisté par les groupements et accompagner l'entretien des gommiers et de leur saignée afin d'accroître la productivité et la qualité de la gomme dure ;

- faire des forages pour résoudre le problème d'eau de boisson lors de la cueillette de la gomme ; cela permettra d'augmenter la capacité de production des producteurs ;
- améliorer la connaissance des marchés par les acteurs y compris les services d'appui et les exportateurs, en les informant sur les prix et les mettre en contact avec les acheteurs ;
- créer un observatoire de l'évolution du marché de la gomme arabique ;
- aider les acteurs à faire des voyages d'étude pour les échanges d'expériences.

Aux **partenaires techniques et financiers**, nous suggérons de :

- faciliter l'accès aux financements de la collecte pour les exportateurs et organisations provinciales ;
- contribuer à l'organisation d'une structure privée de transformation de la gomme et faire un plaidoyer pour l'utilisation de la gomme domestique atomisée dans les industries agroalimentaires locales.

### 3. Conclusion

Le Burkina Faso dispose d'un potentiel gommier important mais la filière rencontre des difficultés objectives qui limitent son développement. Il s'agit notamment (i) du faible niveau d'organisation des acteurs directs de la filière, (ii) d'une faible maîtrise des techniques de production par les acteurs, (iii) des prix peu rémunérateurs, et enfin de la dégradation progressive des peuplements de gommier face à la pression démographique, à l'exploitation anarchique de la ressource et à l'insécurité foncière. Les actions menées jusqu'à présent pour inverser cette tendance ont produits peu d'effet et traduisent le faible engagement des pouvoirs publics dans cette filière.

Pourtant, le pays peut bien en tirer profit vu l'existence d'un marché international en croissance et d'une demande locale toujours insatisfaite. En effet, l'étude de la gomme arabique dans les principales zones de production que sont les régions de l'Est, du Nord et du Sahel montre que la filière est pro-pauvre. Elle fournit l'essentiel des revenus des ménages les plus pauvres de ces zones qui interviennent dans la filière en contribuant entre 35 et 45% à la formation de leur revenu.

L'étude montre également que la filière est très compétitive et que ses acteurs tirent profit de leur activité, ainsi que les collectivités territoriales auxquelles ils appartiennent.

Dès lors, il est primordial de prendre des mesures en vue (i) du renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs, (ii) l'appui à la mise en place des infrastructures adéquates comme la construction d'un complexe de conservation (aires de séchage, de tri, de conditionnement et magasin de stockage), (iii) l'augmentation de l'offre de services techniques au niveau des services de l'environnement pour préserver la ressource, (iv) la définition d'un cadre législatif et réglementaire propice aux investissements privés.

### Références bibliographiques

1. **Ganaba S., Ouadba J.M. et Bognounou O. 2002.** Utilisation des ressources végétales spontanées comme complément alimentaire en région sahélienne du Burkina Faso. *Ann. Bot. Af. Ouest (02): 101-111.*
2. **Guinko S., 1984.** Végétation de la Haute Volta. Thèse de Doctorat ès Sciences naturelles, Université de Bordeaux III, France, tome 1, 318 p.
3. **Guissou R., Ilboudo F., Coulibaly S., 2012.** Analyse des incitations et pénalisations pour la gomme arabique au Burkina Faso. Série notes techniques, SPAAA, FAO, Rome. 33p.
4. **INSD, 2017.** Annuaire statistique 2016. 216p.
5. **Kroma S., 2012.** Contribution d'une mesure politique d'accroissement de la production de la gomme arabique dans l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahel Burkinabé. Mémoire de fin d'études en sociologie et économie rurales, IDR, UPB, Burkina Faso. 85p.
6. **Kyalangalilwa B., Boatwright J.S., Daru B.H., Maurin O. and Van der Bank M., 2013.** Phylogenetic position and revised classification of *Acacia s.l.* (Fabaceae: Mimosoideae) in Africa, including new combinations in *Vachellia* and *Senegalia*. *Botanical Journal of the Linnean Society*, 172(4): 500 – 523. <http://dx.doi.org/10.1111/boj.12047>



7. **MAAH, 2017.** Étude diagnostique de la filière gomme arabique dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord, y compris leur lien avec les centres de transformation et commercialisation dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA). Rapport final. 112p.
8. **MECV, 2009.** Analyse de la compétitivité de la filière gomme arabique au Burkina Faso. Ouagadougou, 69p.
9. **MEDD, 2011.** Stratégie sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso (Période : 2011 – 2016), 65p.
10. **MEDD., 2012.** Analyse des incitations et des pénalisations par les prix dans la filière gomme arabique au Burkina Faso. 19p
11. **MEEVCC., 2016.** Cadre de Promotion et Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux au Burkina Faso. 29p.
12. **MEEVCC, 2018.** Second inventaire forestier (IFN2) national du Burkina Faso. Rapport final. 825p.
13. **MICA, 2016.** Gomme arabique, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), 15p.
14. **Nikiéma A, Poda D. et Ouédraogo M., 1997.** Inventaire et cartographie de peuplements naturels de *l'Acacia senegal* (L.) Willd. Au Burkina Faso. Rapport technique n°23. ISSN 1018 – 7065, CNSF et Projet 7 ACP BKF/031
15. **Poda D., Zida M., Zoubga S., Béréoudougou H., Lankoandé A., Zoungrana J.E. et Tiveau D., 2009.** Manuel pratique de production durable des gommes au Burkina Faso. CIFOR, DiFor, DTA, 58p.
16. **The Angiosperm Phylogeny Group (APGIII), 2009.** An update of the Angiosperm Phylogeny Group classification for the orders and families of flowering plants: APG III. *Botanical Journal of the Linnean Society*, **161**: 105–121.
17. **Thiombiano A., Schmidt M., Dressler S., Ouédraogo A., Hahn K. & Zizka G., 2012.** Catalogue des plantes vasculaires du Burkina Faso. *Boissiera* 65:1-391.
18. **Documents consultés sur le web**
  - [https://www.google.com/search?q=r%C3%A9sine+de+Commiphora+africana&tbm=isch&ved=2ahUKEwi5\\_-PA\\_cHoAhUH\\_RoKHaHoBawQ2-cCegQIABAA&oq=r%C3%A9sine+de+Commiphora+africana&gs\\_lcp=CgNpbWcQAzoCCAA6BAgAEB46BggAEAUQHjoECAAQGFCe5RdYtrYYYYJa6GGgCcAB4AoABiAalAc4ckgEKMi0xMS4xLj](https://www.google.com/search?q=r%C3%A9sine+de+Commiphora+africana&tbm=isch&ved=2ahUKEwi5_-PA_cHoAhUH_RoKHaHoBawQ2-cCegQIABAA&oq=r%C3%A9sine+de+Commiphora+africana&gs_lcp=CgNpbWcQAzoCCAA6BAgAEB46BggAEAUQHjoECAAQGFCe5RdYtrYYYYJa6GGgCcAB4AoABiAalAc4ckgEKMi0xMS4xLj)

YtMZgBBKABAoBC2d3cy13aXotaW1n&scient=img&ei=qciBXvmGEYf6a6HRI-  
AK&bih=600&biw=1252&client=firefox-b-d

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia\\_senegal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Senegalia_senegal)
- [https://uses.plantnet-project.org/fr/Senegalia\\_senegal](https://uses.plantnet-project.org/fr/Senegalia_senegal)

## Annexes

Carte de répartition de *Senegalia senegal* (Nikiéma et al., 1997)

